

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Faculté des Sciences Economiques et
de Gestion
(F.A.S.E.G)



Conférence des Institutions
d'Enseignement et de Recherche
Economiques et de Gestion en
En Afrique (C.I.E.R.A)



Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire
(P.T.C.I)

En Economie
9ième Promotion

Mémoire de Diplôme d'Etude Approfondie (D.E.A)

Spécialité : Macroéconomie Appliquée
Option : Finances Publiques

Thème :

**OUVERTURE COMMERCIALE ET CROISSANCE
ECONOMIQUE :
LE CAS DU MALI**

Présenté et soutenu par :

Ousmane Doucouré

Sous la direction du :
Professeur Adama Diaw
Agrégé des Sciences Economiques

Octobre 2004

CHAPITRE III : LES REFORMES COMMERCIALES STRUCTURELLES POUR PROMOUVOIR LA CROISSANCE AU MALI52

I : La libéralisation du commerce intérieur et extérieur.....	52
I. 1. La politique douanière	53
I.1.1. Les objectifs de la protection tarifaire	53
I.1.2. Les caractéristiques d'un « bon tarif douanier »	54
I. 2. Evolution des incitations commerciale.....	56
I.2.1. Taxes sur les exportations.....	58
I.2.2. Taxes sur les importations.....	59
I.3. Les perspectives de la libéralisation	63
II : L'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance :.....	65
une évaluation économétrique	
II.1. Le modèle théorique.....	66
II.1.1. Les variables et les hypothèses	68
II.1.2. La méthode économétrique	70
II.1.3 Présentation des résultats	71
II.2. Interprétation des résultats.....	73
II.3. Les recommandations de politique économique.....	76
II.3.1. Développer les produits et les marchés.....	76
II.3.2.Mettre à niveau les entreprises maliennes.....	76
II.3.3.Developper les ressources humaines.....	77
II.3.4.Ameliorer l'attractivité du Mali.....	77
Conclusion générale.....	80
Bibliographie.....	83
Annexes.....	87

Dédicaces

A notre regretté père (paix à son âme).

A notre maman pour tous les sacrifices qu'elle a consentis pour financer nos études.

A toute la famille Doucouré.

A Nouhoum Diarra et sa famille pour les soutiens qu'ils m'ont accordés durant la rédaction de ce mémoire.

Remerciements

Au terme de ce travail, il me plait d'adresser mes remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à sa réalisation.

Il s'agit essentiellement des personnes suivantes :

Le professeur Adama Diaw, qui a bien voulu diriger ce travail malgré ses multiples occupations. Qu'il veuille bien vouloir trouver ici, l'expression et ma très grande reconnaissance.

Les professeurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar : Ahmadou Aly M'baye, Birahim Bouna Niang, Karamoko Kané, Abdoulaye Diagne, Diaraf Seck, Moustapha Kassé,

Le professeur Talatidja Tiombiano, Directeur du P.T.C.I.

Les professeurs du CCCO.

N'Déki, qui m'a facilité mes premières nuits à Dakar.

Bissirou Diarra, et Kossi Makpuo.

Moussa Traoré, Kadiadou Fofana, Amadou Séry, Boubacar Ouédraogo qui ont bien voulu m'héberger durant tout mon séjour à Dakar.

M'Bitty Fall, collègue et amie de tous les jours.

Mamadou Kara M'Boup et toute sa famille pour leur hospitalité.

Abdramane Traoré, doctorant au P.T.C.I., pour ses conseils d'aîné.

Abdoul Madjidi Diallo et ses amis.

Nouhoum Diarra pour son soutien logistique.

La famille Doucouré pour son soutien matériel.

Les étudiants de la neuvième promotion du P.T.C.I.

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

- Graphique I.1 :** Evolution du PIB réel par tête en FCFA
- Graphique I.2 :** Taux de croissance du PIB réel par tête en %
- Graphique I.3 :** Contribution des secteurs à la formation du PIB en %
- Graphique I.4 :** Evolution du taux de croissance sectoriel en %
- Graphique I.5 :** Evolution de l'investissement en % du PIB
- Graphique I.6 :** Evolution des termes de l'échange en %
- Graphique I.7 :** Taux de croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire et du Mali
- Graphique I.8 :** Taux de croissance du PIB réel du Sénégal et du Mali
- Graphique III.1 :** Evolution des taxes sur les échanges internationaux en % des Prélèvements publics.
- Tableau I.1 :** Evolution du taux d'inflation
- Tableau I.2 :** Evolution de la balance commerciale et de la balance courante
- Tableau I.3 :** Evolution de l'indice de la production agricole
- Tableau III.1 :** Taux de taxation des importations hors TVA et prélèvements communautaires pour l'UEMOA et la CEDEAO.
- Tableau III.2 :** Taux d'ouverture commerciale en %
- Tableau III.3 :** Evolution de la taxation des importations en % du PIB
- Tableau III.4 :** Résultat des tests de stationnarité
- Tableau III.5 :** Résultat du test de normalité
- Tableau III.6 :** Résultat de l'estimation
- Tableau III.7 :** Résultat du test d'homocédasticité
- Tableau III.8 :** Résultat du test d'autorrélation
- Tableau III.9 :** Résultat du test de stabilité

LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACP	: Afrique Caraïbes et Pacifique
AGOA	: Acte Africain de Croissance et d'Opportunité
ADIT	: Acompte sur Divers Impôts et Taxes
AZI	: Agence des Zones Industrielles
CNPI	: Centre National pour la Promotion des Investissements
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CERDI	: Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMDT	: Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
DFI	: Droit Fiscal d'Importation
DNCC	: Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNSI	: Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
FMI	: Fonds Monétaire International
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IDE	: Investissement Direct Etranger
ISCP	: Impôt Spécial sur Certains Produits
IAS	: Impôt sur les Affaires et les services
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OPAM	: Office des Produits Agricoles du Mali
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PMA	: Pays les moins Avancés
PASA	: Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PIB	: Produit intérieur Brut

PNB	: Produit National Brut
PTF	: Productivité Totale des Facteurs
PVI	: Programme de Vérification des Importations
SGP	: Système Général de Préférences
TPE	: Taux de Protection Effective
TPN	: Taux de Protection Nominal
TDP	: Taxe Dégressif de Protection
TEC	: Tarif Extérieur Commun

Résumé

Dans ce travail, nous analysons la relation entre l'ouverture commerciale et croissance économique au Mali. Le cadre théorique montre que la taxation des échanges internationaux affecte négativement le taux de croissance du PIB réel. De même la taxation des échanges internationaux favorise le ralentissement de la productivité domestique. Cette politique commerciale est à l'origine du processus de production qui exclue des économies d'échelle. Des profits qui dépendent autant du niveau de protection que des mesures de réduction des coûts. Nous montrons que la taxation des échanges internationaux a un effet négatif et significatif sur le taux de croissance du PIB réel au Mali.

L'ouverture commerciale est bénéfique sous réserve qu'elle soit conduite avec des politiques d'accompagnement (développement des produits et des marchés, développement des ressources humaines, capital physiques, mise à niveau des entreprises, amélioration de l'attractivité du pays).

INTRODUCTION

Jusqu'à l'avènement des Programmes d'Ajustement Structurel dans la décennie 1980, les pays africains, indépendamment de leurs préférences idéologiques avaient adopté, d'une manière générale, la stratégie de substitution à l'importation et de développement économique et social tourné vers l'intérieur.

Nombre de ces pays ont créé des monopoles publics ou privés et sur la base des théories de « l'industrie naissante », avaient tenté de dresser des barrières protectionnistes contre les importations des biens concurrents et les flux de capitaux privés étrangers.

Les plans quinquennaux établissaient pour les pays africains, des objectifs de croissance économique qu'ils pensaient pouvoir atteindre par des programmes d'investissement massifs et financés en partie avec l'épargne qu'ils espéraient mobiliser par le truchement des monopoles, outre l'épargne forcée (excédent public au développement) et les recettes des exportations de produits de base devaient combler le déficit des ressources intérieures.

Ces stratégies se sont essouffées, comme en témoignent la crise de la dette, la part insignifiante de l'Afrique dans le commerce mondial. Ainsi, selon l'OCDE, la part de l'Afrique dans le PIB mondial mesuré en parité de pouvoir d'achat entre 1950 et 2000 a baissé d'un tiers alors que sa part dans les exportations a été divisée par trois. De même, le commerce mondiale des marchandises s'est accrue en 1995 de 19%. La valeur des exportations mondiales a passé de 164 milliards de \$ en 1960 à 4900 milliards en 1990 (OMC). Le commerce mondiale a été multiplié par 39. Il n'en va pas de même pour l'Afrique dont la progression est inférieure à la moyenne mondiale (5,4%).

En Afrique au sud du Sahara, le ratio dette/exportations a passé de 53,8 % en 1975 à 215,5% en 1996. Dans le même temps, le ratio services dette/exportations a atteint 14,2 % en 1996 contre 4,5% en 1975.

Le Mali, pays enclavé, au Sud du Sahara n'est pas resté en marge de cette politique. Dès son accession à l'indépendance, le Mali a adopté une stratégie de développement planifiée et centralisée. L'Etat est devenu le principal opérateur économique dans les transactions commerciales avec l'étranger. Le commerce international est confié à un monopole public : la SOMIEX. L'Etat, dans le cadre de sa politique d'import substitution et de valorisation des ressources agricoles, a créé des entreprises manufacturières publiques. Pour favoriser le développement de ces industries naissantes, l'Etat a mis en place un arsenal juridique visant à les protéger : tarifs douaniers élevés, restrictions quantitatives, contrôle des importations. Parallèlement à ces mesures, l'Etat a imposé un strict contrôle des prix et des marges.

Par conséquent, ces politiques ont conduit à de sévères déséquilibres financiers à la fois internes et externes, ainsi qu'à des distorsions économiques. Ainsi le ratio encours de la dette/exportations a atteint 467,4 % en 2001 soit plus du double du critère de soutenabilité retenu par les institutions de Bretton Woods dans le cadre du programme HIPC (Heavily Indebted Poor Countries).

Cependant, la part du commerce dans le PIB a passé de 30,67 % en 1970 pour atteindre 73,78 % en 2001. Toutefois, cette performance apparaît moins remarquable si on tient compte de la structure des exportations. Ainsi, jusqu'en 2003, trois produits (coton, or et bétail) représentaient encore 90 % des exportations de marchandises. De plus les exportations sont largement constituées des biens primaires. De même, la production industrielle a connu une variation annuelle de -12,8 en 1993, contre 26,4 en 1984. Elle a atteint 0,6 en 2001.

Quel que soit l'indicateur considéré, on s'aperçoit que le Mali est marginalisé tant aussi bien dans le processus de production, d'échange et dans les distributions des IDE. A cela vient s'ajouter des termes de l'échange défavorables.

Dès lors, le Mali s'est engagé avec les Institutions de Bretton Woods dans des programmes de réformes économiques (ajustement structurel dès 1982). Le Mali s'est engagé également à ouvrir son économie sans entrave avec la levée de toutes les restrictions tarifaires et non tarifaires, l'annulation de toutes les subventions et

l'instauration de libres marchés. L'objectif étant de restaurer les équilibres intérieurs et extérieurs enfin d'instaurer les conditions d'une croissance économique durable.

Toutefois, l'objectif d'insertion du Mali à l'économie mondiale a donné un regain d'intérêt dans un environnement international, caractérisé par la mondialisation des économies. Il s'agit de la question relative à l'ouverture au commerce international et la capacité de ses entreprises à maintenir et renforcer leur compétitivité intérieure et extérieure. Cette question est posée encore aujourd'hui avec acuité dans un contexte économique caractérisé d'une part par l'adhésion du Mali à l'UEMOA en 1994 et la mise en place de son union douanière en janvier 2000 et d'autre part par l'admission du Mali à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

L'enjeu est de mettre en place une réforme commerciale structurelle, capable d'améliorer la compétitivité des entreprises maliennes et par conséquent la croissance économique.

Définie comme l'ensemble des mesures visant à améliorer la compétitivité des entreprises nationales à travers la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires, l'ouverture au commerce international a bénéficié d'une attention particulière de la part du Mali. Elle constitue sa première priorité en matière de promotion de la croissance économique.

Par conséquent, une fois assainie, l'économie malienne devrait amorcer une croissance durable tirée par les IDE et les exportations.

En définitive, on s'aperçoit qu'en fait les réformes commerciales ne finies jamais, les IDE se font attendre et la croissance n'est pas durable. Ainsi, de 1968 à 1974, le produit par tête a stagné avant d'augmenter. De 1975 à 1979, le produit par tête a augmenté (5,8% en moyenne). Il a diminué presque d'autant de 1980 à 1982 (-6,5 % par an en moyenne.) .Quant aux IDE en % du PIB, ils ont chuté jusqu'à -0,91 % en 2001 contre 4,18 % en 1970.

De même, la faiblesse du commerce à l'échelle mondiale du Mali (0,02 % des importations et moins de 0,01% des exportations globales) contraste avec leur évolution et la modification de la structure des exportations.

Dans ce contexte, l'ouverture au commerce international est confrontée à d'énormes problèmes que la plupart des travaux antérieurs n'ont pas cherché à formaliser. Certains travaux ont construit une équation d'ouverture commerciale et dégagé les différentes phases de politique économique .D'autres se sont limités à analyser la compétitivité des entreprises maliennes dans le cadre de l'UEMOA. Ces travaux ne sont pas préoccupés aux effets des variables de distorsions commerciales. De même, ils n'ont pas dégagé les conditions de réussite d'une politique d'ouverture commerciale. Dans ce contexte, le débat sur l'ouverture commerciale et croissance économique au Mali n'est pas encore clos.

Cette étude sur le cas du Mali, nous permettra de formaliser la relation entre la croissance économique et les variables de distorsions commerciales. Elle nous permettra de dégager les conditions de réussite d'une politique d'ouverture commerciale. Il serait donc important d'évaluer l'effet des variables de distorsions commerciales sur le taux de croissance du PIB réel par tête et de proposer des mesures de politique pouvant promouvoir la croissance économique au Mali.

C'est pour cerner ces différents problèmes, que nous nous proposons de répondre aux questions suivantes :

Les variables de distorsions commerciales ont-elles une influence sur le taux de croissance du PIB réel par tête au Mali ?

Dans quelle mesure, l'ouverture commerciale est-elle favorable à la croissance économique au Mali ?

L'objectif général de cette étude est d'apprécier l'impact de l'ouverture au commerce international sur la croissance économique au Mali de 1970 à 2001.Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

-analyser l'environnement de la croissance du point de vue de la politique commerciale. Ces politiques ont-elles été favorables à la croissance économique ?

Quelles sont les réformes commerciales structurelles qui ont été entreprises pour promouvoir la croissance économique ?

-identifier les variables de distorsions commerciales et formaliser la relation entre l'ouverture commerciale et croissance économique.

-tirer de l'estimation du modèle les implications et les recommandations de politique économique du point de vue de la politique commerciale et la promotion de la croissance.

Le plan retenu à cette fin est le suivant :

Le chapitre (I) analyse les performances de l'économie malienne depuis 1970. Dans ce chapitre, nous cherchons à faire apparaître les facteurs d'environnement, indépendants de la politique économique suivie, qui ont pu freiner ou favoriser la croissance.

Le chapitre (II) présente les évidences théoriques et empiriques sur la relation entre l'ouverture commerciale et la croissance économique.

Enfin, le chapitre (III) a pour objectif d'analyser des réformes commerciales structurelles d'une part et d'autre part d'évaluer de manière quantitative l'impact des variables de distorsions commerciales sur la croissance économique au Mali.

Chapitre I : Les performances de l'économie malienne depuis 1970

Le Mali, indépendant depuis 1960, est un pays sahélien enclavé dont les voisins sont l'Algérie, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Niger. Il s'étend sur 1240000 km² et est peuplé de 11 millions d'habitants. C'est à dire que sa densité de population est très faible : 7 habitants par km². Mais, la population étant très inégalement répartie sur le territoire, la densité de population sur les terres utiles du sud est beaucoup plus élevée.

La population du Mali augmente selon un taux de 2,3 % l'an en raison d'un accroissement naturel très important : l'indice synthétique de fécondité est de 6,7 enfants par femme et le taux d'accroissement naturel est de 3,4 %. La différence entre le taux d'accroissement naturel et le taux d'accroissement de la population est due à une forte émigration.

Le taux d'urbanisation, qui est estimé seulement à 28 % en raison de l'exode, rural augmente rapidement : le taux de croissance de la population urbaine est de 6 % l'an. Le revenu malien par habitant est évalué à 250 dollars EU en 1997 ce qui est inférieur au revenu moyen de 321\$ relevé pour l'ensemble des pays africains (moyenne simple, Afrique du Sud et Nigeria exclus). Il fait parti du groupe des pays à revenu faible et de celui des pays les moyens avancés. Selon l'indice de développement humain, il se classe 171 sur 175 pays (PNUD). On estime qu'en 1993, 71 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté.

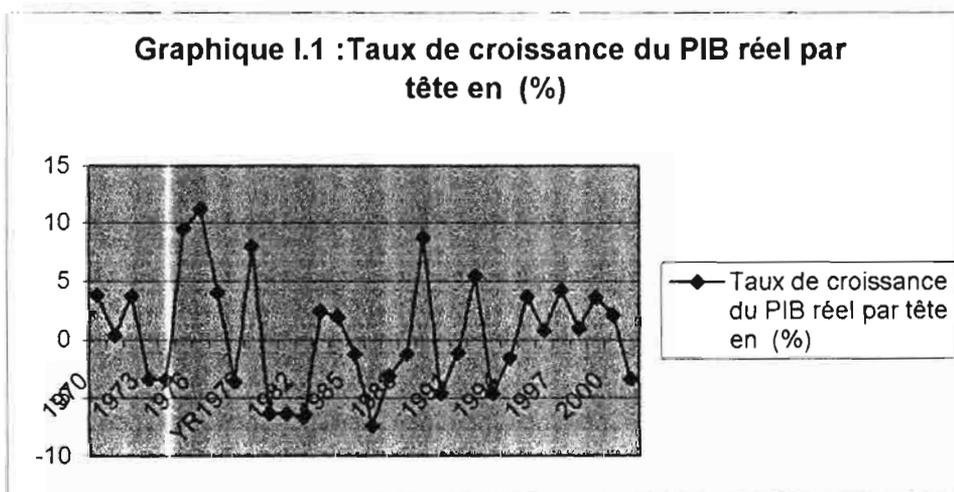
Les traits physiques du pays font que l'économie est fortement tributaire des facteurs d'environnement (internes et externes), d'où l'importance d'analyser l'influence des facteurs d'environnement sur la croissance, mais avant, nous ferons une mention sur quelques faits stylisés sur l'économie malienne.

I : Quelques faits stylisés sur l'économie malienne

La croissance économique peut être mesurée à travers l'augmentation du produit intérieur brut réel par tête. Cet indicateur a été retenu de préférence au produit national¹ car l'objectif poursuivi ici est d'apprécier l'effet de l'ouverture commerciale sur les richesses produites dans le pays.

I.1. L'évolution globale de la croissance.

L'évaluation du produit intérieur brut réel par tête est entachée d'incertitudes tenant notamment à des changements de méthodologie dans la construction des comptes nationaux. De plus, les comptes nationaux rencontrent des difficultés pour mesurer l'activité du secteur informel. En fin, dans un pays de migration intense et de population dispersée sur un vaste territoire, l'évaluation de l'effectif global de la population à travers des recensements successifs est sujette à une incertitude importante.



Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale.

Le graphique ci-dessus met en évidence trois phases dans l'évolution du produit réel par tête :

¹ Le PIB est une mesure basée sur la localisation de l'activité productive d'un pays (valeur ajoutée produite sur le territoire national par des facteurs de production appartenant à des résidents et à des non résidents. Par contre, le PNB mesure l'activité productive d'un pays basée sur la propriété des facteurs de production. Les richesses produites par les maliens résidant à l'extérieur dépendent largement de la politique économique des pays d'accueil. Il est donc utile de ne pas en tenir compte. Elles sont cependant à l'origine de transferts de revenus

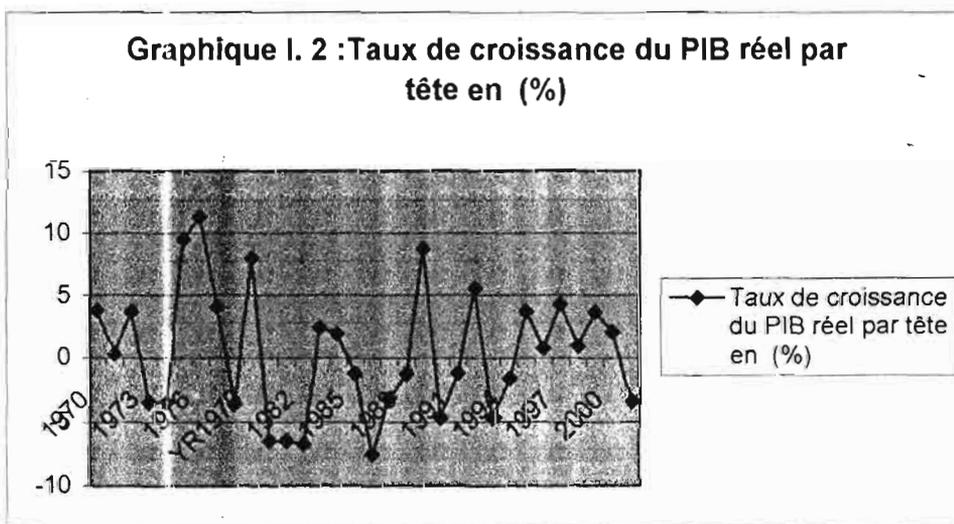
1) La période débutante de 1970, le changement de régime entraîne un mouvement de libéralisation très limité. Il est vrai que le discours économique devient plus libéral. On s'éloigne en effet de l'idéologie soviétique pour se rapprocher du « modèle socialiste africain » inspiré par le Sénégal. En pratique les champs collectifs sont supprimés. On tolère l'activité des collecteurs privés de céréales au détriment du monopole public de la commercialisation des produits agricoles (OPAM)². Malgré ces réformes timides, de 1970 à 1974, le produit par tête stagne. Cette période correspond à une économie mixte et dans l'ensemble peu efficace.

Pour l'essentiel, le secteur industriel moderne a été créé à partir d'usines dont le fonctionnement s'avère désastreux. Les opportunités de développement du secteur traditionnel sont très rares. La priorité du gouvernement est le développement d'un secteur public et cela dans tous les domaines de l'activité : banques, commerce extérieur, commercialisation des cultures d'exportation, commerce intérieur etc. Un très large recrutement a lieu dans la fonction publique. L'Etat consacre alors une partie de plus en plus importante de son budget à payer les fonctionnaires. Ces choix budgétaires se font donc au détriment des dépenses d'infrastructures et des dépenses consacrées au développement du capital humain. La politique commerciale privilégie la substitution aux importations. Cette politique interventionniste a engendré une forte augmentation des dépenses publiques que l'Etat a financées d'une part par l'endettement extérieur et d'autre part par l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs qui constituent un facteur de blocage de la croissance économique.

2) De 1975 à 1979, le produit par tête augmente fortement (5,8 %) par an en moyenne. Mais cette évolution dépend largement de facteurs exogènes : bonne pluviométrie et évolution favorable des prix de coton. Sous l'effet de sévères sécheresses et d'un retournement des cours du coton, le produit par tête diminue presque autant de 1980 à 1982 (en moyenne -6,5 % par an).

² cf. . Lecaillon et Morrisson

4) À partir de 1982, le gouvernement abandonne sa politique d'interventionnisme économique. Le gouvernement met alors en œuvre un programme d'ajustement soutenu par les institutions de Bretton Woods. L'objectif est de restaurer les équilibres intérieurs et extérieurs afin d'instaurer les conditions d'une croissance économique durable. Il semble que ces mesures ont été efficaces puisque depuis 1983, le produit connaît une hausse, certes modérée (0,8 % en moyenne), ce qui le distingue à cette époque de nombreux autres pays africains qui ont subi une régression du produit par tête. Cependant, la croissance du Mali demeure irrégulière.



Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale

L'évolution du taux de croissance du produit sur la période 1970-2001 (graphique 12), montre qu'en moyenne, sur cette période, le taux de croissance du produit intérieur brut par tête a été de 0,7 %. Le taux de croissance annuel le plus élevé, observé en 1976, est de 11 %. Le taux de croissance le plus faible est de - 6,7 %, il s'agit de celui de 1986. Cette grande variabilité est liée à l'importance du secteur primaire dont l'activité est soumise à des chocs climatiques. Entre 1970 et 1997, pour la moitié environ des années on enregistre un taux de croissance négatif du PIB par tête. Or, cette instabilité du taux de croissance peut être vue comme un handicap pour la croissance à long terme (cf. Ramey et Ramey, 1995).

On peut également calculer des taux de croissance annuels moyens sur des périodes correspondant à des changements essentiels de politique économique : 1970-1982 :

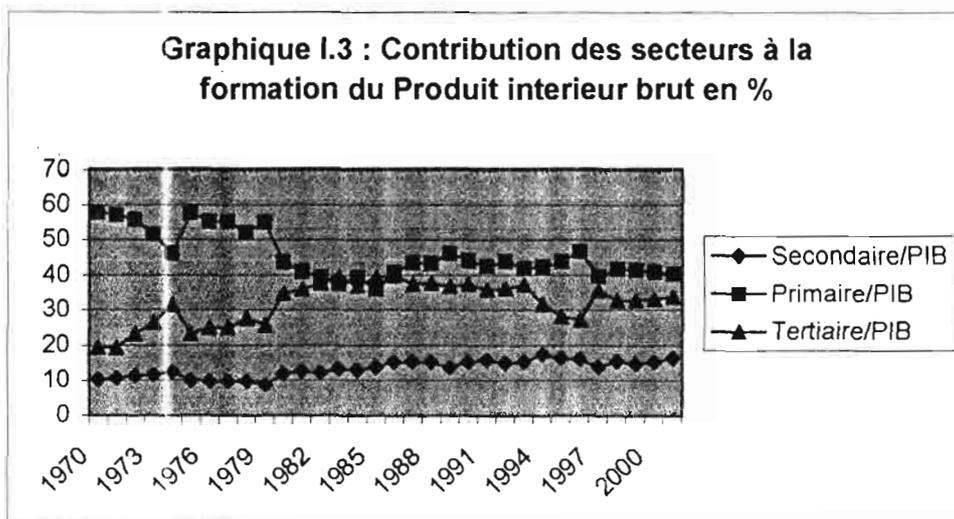
période d'économie mixte : 0,6 % (11 % en 1976, - 6,7 % en 1980) ; 1982-1992 : période de libéralisation et d'ajustement structurel : 1,3 % (-3,3 % en 1991, 5,6 % en 1986) ; 1992-1997 : régime démocratique et économie libéralisée, période courte, marquée par la transition politique et la dévaluation du CFA : - 0,2 % (-5 % en 1993, 3,6 % en 1995).

Cependant, il s'agit ici des résultats de croissance effective qui dépendent à la fois des variables structurelles et de la politique économique. Aussi, pour apprécier véritablement les performances attribuables à la politique économique, il convient de prendre en compte, l'impact des facteurs structurels.

I.1.1. Les évolutions sectorielles

Le terme agriculture recouvre ici à la fois l'agriculture au sens strict mais également l'élevage, activité particulièrement développé au Mali, il comprend aussi l'exploitation des ressources forestières et halieutiques qui sont peu importantes. La mesure des contributions respectives de l'agriculture et de l'industrie soulève une difficulté imputable au caractère administré des prix de cession du coton par le producteur à la société d'encadrement (CMDT). De plus, toujours s'agissant du coton, l'activité manufacturière d'égrenage est directement liée à l'activité agricole. L'évolution de la valeur ajoutée doit donc être interprétée à la lumière de cette interdépendance³.

³ Selon que l'on inclut ou que l'on n'inclut pas l'opération d'engrenage du coton dans la valeur ajoutée cotonnière, cette dernière varie dans un rapport de un à deux.



Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale.

Le secteur primaire est resté dominant sur toute la période (graphique I 3). Ce secteur a connu une croissance modérée à partir des années 1999. Le secteur industriel reste, sur la période, largement minoritaire.

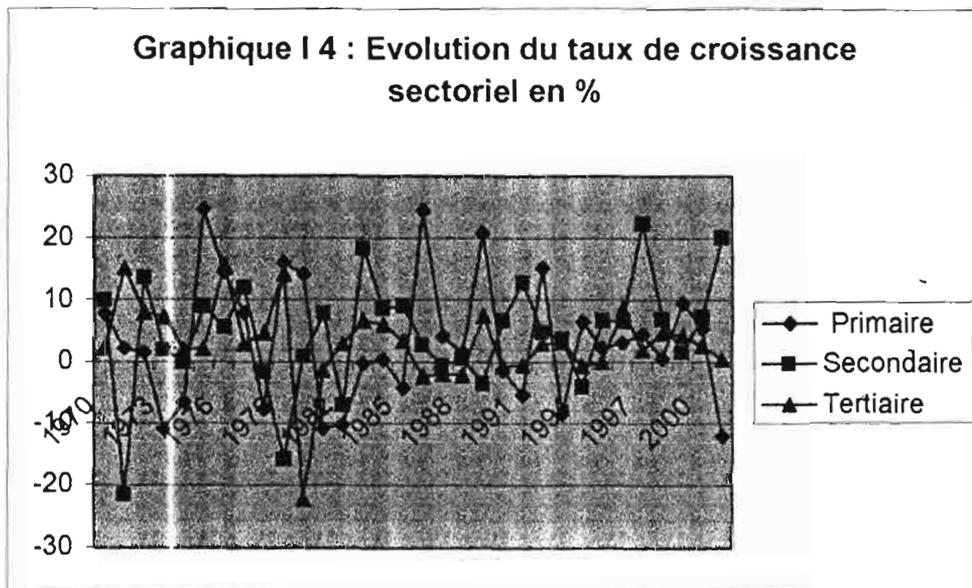
On constate une nette tendance à la baisse de la contribution de l'agriculture au produit jusqu'au milieu 1992 et une légère augmentation au milieu de 1997. La baisse de la part de l'agriculture est due aux sécheresses répétées et à une détérioration des termes de l'échange interne. La reprise s'explique par les bonnes performances agricoles des dernières années mais aussi par l'accroissement du prix du coton payé aux producteurs.

Depuis le milieu de 1997, le secteur des services progresse au détriment du primaire mais aussi et surtout du secondaire, qui comprend un large secteur artisanal. L'évolution observée depuis 1997 manifeste au contraire le déclin tendanciel de la part relative du secteur tertiaire, accéléré en 1994. La part des biens non échangeables tant majoritaire dans le secteur tertiaire, cette baisse peut être vue comme le résultat de la politique d'ajustement menée d'abord sans changement de parité, puis en 1994 avec la dévaluation.

I.1.2. Les taux de croissance sectorielle

A travers une analyse des évolutions sectorielles, nous constatons une plus grande instabilité du taux de croissance des activités agricoles (graphique I 4). Cependant,

nous constatons également une variabilité dans les autres secteurs. Cette dernière ne peut s'expliquer que par l'influence de la conjoncture du secteur agricole sur les autres secteurs. Celui-ci peut être interprété comme une relation causale des secteurs primaires sur le secteur non primaire.



Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale.

I.2. L'évolution de la pauvreté

Quelques indicateurs sur l'évolution de la pauvreté dans les années récentes peuvent être tirées des enquêtes budgets consommation de 1989 et de 1994 et de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 1996. Le PNUD (2000), utilise entre autres, les indicateurs mesurant l'étendu de la pauvreté tandis que d'autres permettent d'en évaluer la profondeur.

I.2.1. L'étendue de la pauvreté

L'étendue de la pauvreté est mesurée à travers le pourcentage d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté. Rappelons qu'il s'agit ici d'une tentative d'évaluer la pauvreté par la consommation. Le seuil de pauvreté dépend de deux éléments : d'une part les ressources nécessaires pour pouvoir participer à la vie quotidienne de la

société. Le deuxième élément est évidemment beaucoup plus compliqué à calculer que le premier car il relève plus d'une appréciation subjective.

De 1989 à 2000, l'étendue de la pauvreté a augmenté selon un rythme élevé de 11 % par an. Après 1994, la progression s'est ralentie à un rythme annuel de 2 %. En conséquence, s'il est vrai qu'on assiste à un ralentissement du rythme de paupérisation de la société, les bons résultats en termes de croissance de ces dernières années ont seulement permis de ralentir la progression de la pauvreté.

I.2.2. La profondeur de la pauvreté

De manière complémentaire au précédent indicateur, on évalue de manière plus spécifique le niveau de vie des pauvres à travers un indicateur de profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est évalué à partir de l'écart moyen, exprimé en unité monétaire, entre le seuil de pauvreté et le niveau de dépenses des personnes pauvres, cet écart étant mesuré relativement au seuil de pauvreté. Cet indicateur permet donc de tenir compte de l'évolution de la situation moyenne des personnes pauvres.

Ici encore, on constate une grave aggravation de la situation puisque entre 1994 et 2000, l'accroissement annuel est de 1,6 % ce qui indique qu'en moyenne le revenu des pauvres est de plus en plus loin de la ligne de pauvreté. Il est vrai que cette évolution marque un net ralentissement par rapport à la période antérieure puisque entre 1989 et 2000, les progressions de la profondeur de la pauvreté étaient de 8 % l'an. La profondeur de la pauvreté est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Or, pour le milieu rural, la profondeur de la pauvreté qui avait progressé au taux annuel de 8,4 % entre 1989 et 2000, ne croit plus qu'au taux de 1,7 %. En milieu urbain les statistiques correspondantes sont de 3,6 % et 1,4 %. C'est dire que l'écart relatif entre la ville et la campagne, qui s'est fortement creusé avant 1994, a eu tendance à se stabiliser.

I.3. L'évolution de l'inflation

L'examen du tableau II ci-dessous montre que le Mali n'est pas un pays très inflationniste. L'évolution de l'inflation malienne reflète largement celle de l'inflation

mondiale avec la désinflation durant les années 1992, 1993, 1997, 1999 et 2000. Cependant des pics inflationnistes peuvent être repérés en 1994, et en 1995. Le premier est dû aux tensions sur les prix des produits alimentaires consécutives à la sécheresse et à des comportements de stockage des commerçants. Celui de 1995 est provoqué par la dévaluation et les tensions inflationnistes dans les pays partenaires de la zone franc.

Tableau I.1 : Evolution du taux d'inflation en %

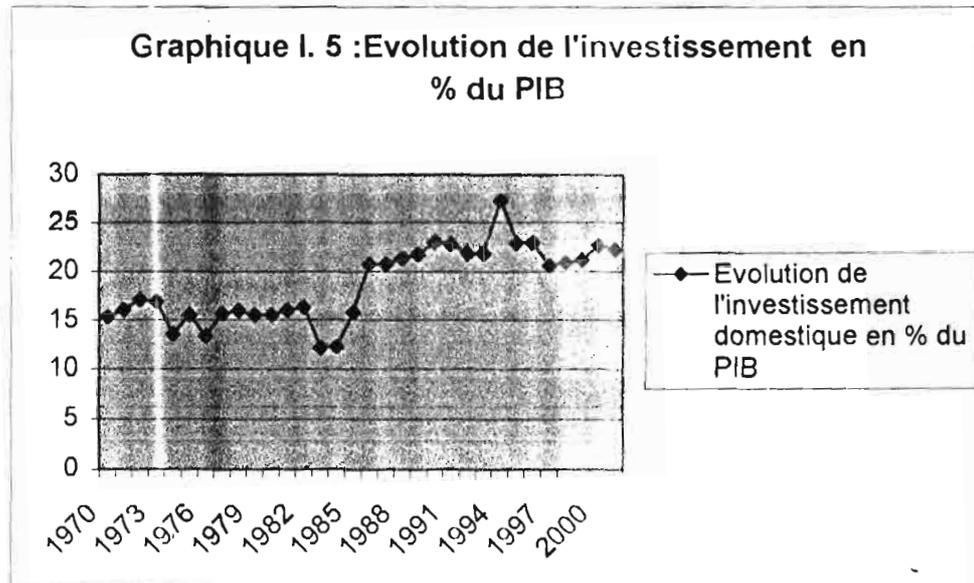
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Mali	0,6	1,8	-6,2	-0,2	23,1	13,1	6,8	-0,3	4,0	-1,2	-0,6	5,1
CI	-0,8	1,68	4,2	-1,2	26,0	14,2	2,4	4,0	4,6	0,7	2,9	4,2
Niger	-0,8	-7,7	-4,4	-1,2	36,0	10,5	5,2	2,9	4,5	-2,3	2,9	4,0

Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale

Note : C I : Côte d'Ivoire.

I.4. L'investissement

Le graphique I.5 ci-dessous montre l'évolution du taux d'investissement au Mali. L'investissement a connu une évolution remarquable, soit une moyenne de 28,44 % sur la période (1970-2001). De 1970 à 1976, le taux d'investissement moyen est de 16,06 % contre 21,48 % (1986 à 1991) avant de se stabiliser à cette valeur jusqu'en 2001, contre une moyenne de 16,7 % pour les pays de l'UEMOA.



Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale

L'élément le plus spectaculaire de l'évolution du taux d'investissement est sa forte progression depuis 1996. Il faut rappeler que 1996 correspond aux premières périodes qui ont suivies la dévaluation du F.CFA. L'augmentation du taux d'investissement correspond au choix du Mali en faveur de la libéralisation interne et de l'intégration régionale. Cette double orientation efface les choix socialistes de l'indépendance.

1.5. L'évolution de la balance des paiements

Le Mali enregistre des déficits significatifs de la balance commerciale (- 0,82 % en moyenne entre 1980 et 1986 contre - 2,07 % entre 1994 et 2001) (tableau I 2). Le déficit le plus remarquable étant observé entre 1987 et 1993 soit -5,89 %. Ces déficits s'accompagnent des déficits de la balance courante (en moyenne - 6,10 % entre 1980 et 1986 contre - 8,89 % du PIB entre 1994 et 2001).

Le déficit de la balance courante s'explique non seulement par le déficit commercial mais aussi par le déficit chronique et important de la balance des services et des revenus (avec en particulier le coût du fret et des assurances sur les importations et les intérêts dus sur la dette extérieure). Les accords de réaménagement de la dette ont permis de contenir les intérêts mais la dévaluation a automatiquement accrue le montant des intérêts libellés en devises.

Tableau I.2 : Evolution de la balance commerciale et de la balance courante en% du PIB

	1980-86	1987-93	1994-2001
Balance commerciale	-0,82	-5,89	-2,07
Balance courante	-6,10	-6,24	-8,89

Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale

La première partie des années 1980 a été particulièrement néfaste aux équilibres extérieurs. L'importance de ces déficits extérieurs a contribué au lancement des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. La deuxième partie des années 1980 est marquée au contraire par une amélioration notable des comptes extérieurs. Si cette amélioration est en partie explicable par les réformes de politique économique, qui ont permis notamment une augmentation en valeur et en volumes des exportations cotonnières, elle a été amplifiée par le contre choc pétrolier. L'année 1997 est remarquable puisqu'elle a vu le dégagement d'un excédent commercial à la suite d'une campagne cotonnière exceptionnelle.

L'évolution des exportations est tirée essentiellement par le coton ainsi la baisse des exportations de 1986 est imputable à la chute des cours du coton. La dévaluation, combinée à un redressement des cours mondiaux et à la politique d'expansion de la CMDT, a permis une forte augmentation des exportations. La dévaluation a permis une forte progression des exportations de bétails, qui se sont ensuite maintenues à un niveau élevé.

I.6. La production industrielle :

La production industrielle du Mali est fortement liée à la production de coton graine. Avec la reprise de cette production en 2002, l'indice de la production industrielle observe un relèvement notoire en 2002. Cela s'est traduit au niveau des comptes par les croissances de 22,5 % au niveau des industries extractives, 25,5 % des industries manufacturières et de 16,3 % au niveau de l'énergie (tableau I 3).

Tableau I 3 : Evolution de l'indice des industries de transformation

Année	Indice global	Industries chimiques. matérielles de construction	Industries textiles	Industries alimentaires	Industries mécaniques. énergies
1998	201,5	129.0	255,1	139.4	296.0
1999	182,6	114.4	222,2	129.9	282.6
2000	180,6	106.8	193,5	141.8	308.3
2001	174,5	89.5	166,8	142.5	338.9
2002	242,5	80.7	337,1	145.0	398.9

Source : DNSI (2003), Mali.

II. L'influence des facteurs d'environnement sur la croissance au mali

De multiples facteurs, qui peuvent être considérés comme indépendants de la politique économique, ont agi sur la croissance. Parmi les facteurs d'environnement, les plus importants sont les facteurs sociopolitiques, le climat et enfin l'environnement international.

II.1. Les facteurs d'environnement interne :

L'environnement interne d'un pays a un impact majeur sur sa croissance. Le Mali a connu plusieurs régimes depuis son indépendance. Les différents régimes politiques ont eu des impacts différents sur la croissance.

II .1.1. Les facteurs sociopolitiques

De 1960 à nos jours cinq régimes politiques se sont succédés au Mali :

Le régime de la constitution de 1960 (1960 -1968), le régime du Comité militaire de libération national (1968 -1974), le régime de la constitution de 1974 (1974 -1991), le régime de transition démocratique (Mars 1991 - Juin 1992) et le régime de la troisième république depuis 1992.

Ces cinq régimes correspondent à quatre phases de politiques économiques :

La période socialiste (1960 -1968), la période d 'économie mixte étatiste (1968 - 1982), la période de libéralisation avec le PAS (1982 -1992) et depuis 1992 le régime démocratique et l'économie libéralisée.

L'élément le plus difficile à saisir, est la conséquence sur la croissance du degré de démocratie du régime. La rationalité des hommes politiques les pousse à exercer une main mise sur le système économique.

Dans cette situation la perturbation du fonctionnement du marché par l'instrument fiscal ou réglementaire permet d'entretenir de type patrons clients. Elle engendre des rentes de situation au bénéfice de quelques-uns (Bates, 1990).Ainsi semble s'expliquer la politique de forte protection et de réglementation intensive pratiquée au Mali, jusqu'aux mesures de libéralisation du début des années 1990.Ces interventions sont inévitables .Elles sont également défavorables à la croissance puisqu'elles engendrent des distorsions de marché .

Ces distorsions ne permettent pas une allocation efficace des ressources. Or, l'exercice des droits démocratiques constitue un frein relativement efficace aux pratiques clientélistes de l'Etat .Il en existe certes, un autre à savoir, l'intégration régionale qui constitue un point d'appui supplémentaire et fondamental à la libéralisation, puisqu'il permet de soustraire en partie la politique commerciale de l'influence des groupes de pression locaux.

II.1.2. Les facteurs climatiques

Le pays est divisé en quatre zones climatiques, du sud au nord : la zone sud soudanienne, la zone nord soudanienne, la zone sahélienne et la zone sud saharienne. Les précipitations varient d'une zone à l'autre. Elles sont particulièrement importantes dans le sud du pays et diminuent au fur et à mesure que l'on remonte vers le Nord. A l'exception du nord (60 % du territoire), qui est le domaine d'activités pastorales extensives, l'agriculture et l'élevage sont possibles mais les précipitations sont dans l'ensemble très irrégulières.

La situation climatique peut être considérée comme un intrant agricole naturel qui agit fortement sur la production et qui, à ce titre, influence l'ensemble de l'économie (Lecaillon et Morrisson, 1985). Afin de mettre en évidence l'effet du climat sur l'agriculture, il est cependant insuffisant de considérer la hauteur de pluies cumulée en différents points du territoire. En effet, des conditions climatiques favorables à l'agriculture dépendent autant, sinon plus, de la répartition dans le temps des pluies que des hauteurs d'eau annuelles cumulées. De plus, l'agriculture irriguée dépend avant tout des hauteurs d'eau du fleuve.

Les épisodes de croissance particulièrement élevés de la production céréalière (1974, 1985, 1991) sont consécutifs à des sécheresses repérables. L'instabilité de la production et donc des revenus consécutifs aux aléas climatiques est responsable d'un risque accru qui peut agir sur la croissance par l'intermédiaire de l'épargne, de l'investissement et de l'offre de travail.

S'agissant de l'épargne, dans certaines hypothèses, l'instabilité des revenus accroît l'épargne de précaution (Kimball, 1990 ; Combes, 1993) : l'agent qualifié de « prudent » se protège d'un accroissement du risque en accentuant la substitution inter temporelle de ses ressources en faveur du futur. Cependant, l'augmentation de l'épargne ne signifie pas forcément un accroissement de l'investissement productif. En effet, la défaillance dans les mécanismes de collecte au Mali empêche une mobilisation efficace de l'épargne.

S'agissant des effets du risque sur l'investissement, cet effet est ambigu. D'une part, un accroissement du risque peut inciter le producteur à investir d'avantage pour se garantir des revenus suffisants en cas de chute du taux de rentabilité de l'investissement (effet revenu). D'autre part, il est possible qu'il renonce à certains investissements en raison de leur caractère plus risqué (effet de substitution)⁴. L'effet net est donc théoriquement ici encore ambigu.

⁴ C'est dire que la nature prudente de l'agent est une condition nécessaire mais non suffisante à un effet positif du risque sur l'investissement.

II.2. L'influence des facteurs d'environnement international

Le Mali est un pays ouvert sur l'extérieur et donc soumis à l'influence de l'environnement international sur lequel il a peu de prise. Celui-ci est constitué par l'évolution des termes de l'échange, et de l'intégration régionale.

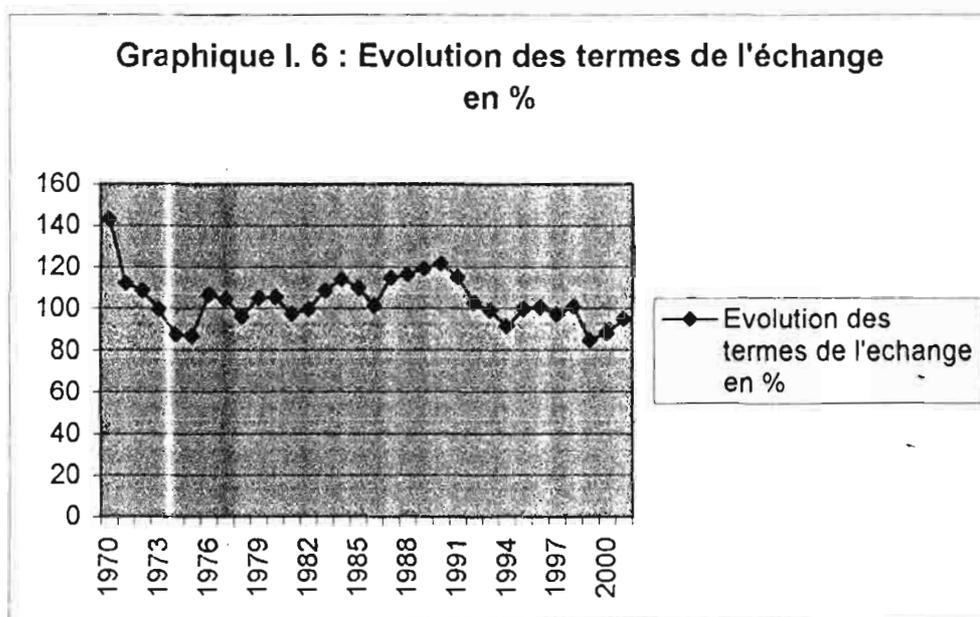
II.2.1. Les termes de l'échange

Les termes de l'échange correspondent au rapport entre l'indice des valeurs unitaires des exportations et l'indice des valeurs unitaires des importations. A une amélioration des termes de l'échange correspond un accroissement de revenu. Dans un pays agricole, une amélioration des termes de l'échange, si elle n'est pas captée par l'Etat ou les organismes de commercialisation, permet une augmentation des revenus agricoles, dont les effets sur l'offre agricole sont différents selon qu'ils sont perçus comme transitoires ou permanents par les producteurs. Dans le cas du Mali, les fluctuations des termes de l'échange sont, en raison d'un mécanisme de stabilisation spécifique au coton, transmises de manière atténuée aux producteurs.

L'augmentation de revenu transmise aux producteurs est sans doute considérée comme transitoire par ces derniers. L'instabilité passée des termes de l'échange rend plausible cette hypothèse. Le terme de l'échange est relativement stable de 1995 à 1998. Il a connu une augmentation temporaire de 1998 à 2001 sans atteindre le niveau de 1998. (Graphique I.6). De plus, au cours des périodes de pointes, règne vraisemblablement le plein emploi des facteurs (absence de chômage involontaire).

Par conséquent, l'augmentation des revenus doit entraîner une substitution significative du travail à des activités non productives. En effet, les agriculteurs vont profiter de l'augmentation temporaire de leurs rémunérations pour travailler aujourd'hui davantage. Cet effet de substitution fournit une explication, plausible bien que partielle, de l'ampleur de la croissance actuelle de la plupart des producteurs agricoles d'exportations et dans ce cas, il s'agit d'un phénomène temporaire. On peut s'attendre, dans cette hypothèse, à un fort ralentissement de la croissance lors du retournement des cours des produits agricoles puisqu'il pourrait se produire alors un

effet de substitution inverse : augmentation du temps consacré aux activités non productives au détriment des activités productives agricoles.



Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale.

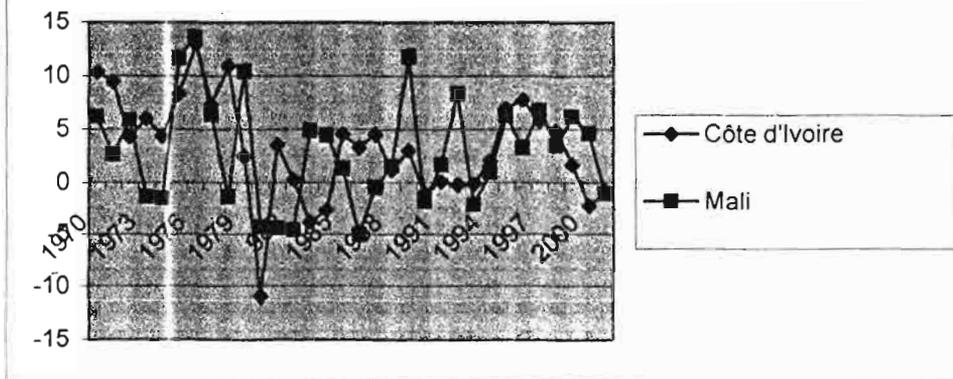
Cet effet de substitution serait amplifié en l'absence de système de stabilisation qui permettrait alors une transmission intégrale de l'évolution des prix internationaux. Il en résulterait des fluctuations plus importantes de la production agricole.

L'instabilité des termes de l'échange est responsable d'un risque accru. Mais en raison des mécanismes de stabilisation des prix aux producteurs, ce risque a été supporté par les structures d'encadrement et par l'Etat.

II.2.2. L'intégration régionale

En Afrique de l'ouest, la conjoncture économique de la Côte d'Ivoire agit sur l'évolution économique de l'ensemble des pays de la sous région. On constate un effondrement des taux de croissance ivoirienne à la fin des années 1970. Pendant la décennie 1980, le taux de croissance du produit par tête est négatif. La reprise est manifeste à partir de 1994. En 2003, le PIB ivoirien a atteint le niveau le plus bas durant les dix dernières années suite à la rébellion déclenchée en septembre 2002 (graphique I.7).

Graphique I.7: Taux de croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire et du Mali



Source : World Development Indicators (2003), Banque Mondiale.

L'économie ivoirienne peut affecter l'économie du Mali en suscitant des effets d'imitation dans le choix de politiques économiques. Naturellement, lorsqu'un pays choisit une politique économique efficace, il a tendance à être imité. Cet effet d'imitation est d'autant plus évident actuellement que les pays ouest africains ont participé depuis longtemps à des expériences d'intégration régionale notamment dans le cadre de la CEDEAO. Actuellement la politique d'intégration régionale connaît un nouveau développement avec les accords de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Une des dimensions essentielles de l'Union est l'adoption d'une politique commerciale commune à travers l'instauration d'un tarif extérieur commun et d'une libéralisation régionale des échanges. Un autre aspect est la convergence des politiques budgétaires.

Mais il est possible, qu'à certaines périodes, l'effet d'imitation ait joué d'une manière négative. Ainsi, les politiques de protection des pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont pu conforter la forte protection mise en place par le Mali. De même, la faible rémunération des producteurs agricoles de coton a aussi été facilitée par des pratiques identiques des pays voisins. Cet effet paradoxal s'explique aisément dans le cadre de la théorie des choix publics qui met l'accent sur l'importance des comportements de recherche de rentes et le caractère contagieux de ces pratiques (Easterly et Levine, 1998).

L'interdépendance de la conjoncture provient également d'un effet de diffusion de la croissance économique dû à des externalités dans les décisions d'investissement. Ainsi, peuvent se produire des externalités de demande dans le sens où la productivité marginale du capital au Mali dépend en partie des anticipations des investisseurs concernant la demande en Côte d'Ivoire (Murphy, Shleifer et Vishny, 1989). On peut aussi avoir à faire à des externalités d'échange en présence des coûts de transaction (Howitt, 1985).

En effet dans le cadre de l'apparition d'un marché régional unifié, le développement des échanges dû à un surcroît d'activité principalement en Côte d'Ivoire profite à tous les pays de la région en engendrant une baisse des coûts de transaction. Enfin, la transmission de la croissance peut transiter par des externalités technologiques. Mais, ces externalités peuvent se produire quand les échanges d'informations sont plus importants à l'intérieur d'une région qu'entre les régions.

De plus, il est possible de considérer les investissements d'un pays comme une étude de projet qui améliore par effet externe l'information du voisin sur sa faisabilité. Enfin, le Mali bénéficie des biens publics mis à sa disposition par ses voisins : ports, routes, chemin de fer ... (Ades et Chua, 1998). Cet effet externe est particulièrement important en raison de l'équipement remarquable dans la région de la Côte d'Ivoire.

Conclusion du chapitre I

La croissance du Mali a été d'une grande irrégularité. Sur la période 1970-1997, la croissance du produit intérieur brut par tête a été de 0,7 % par an en moyenne. De 1983 à 1996, le taux de croissance s'est élevé à 0,8 %. Contrairement à beaucoup de pays de la zone franc, le Mali est parvenu à obtenir sur cette période, une croissance relativement soutenue du produit intérieur brut par tête. Ces bons taux de croissance sur une période aussi longue ne peuvent s'expliquer uniquement par des conditions exogènes favorables. Il est vraisemblable que les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel menées avec le concours des institutions de Bretton Woods ont joué un rôle décisif.

L'économie malienne est passée d'une phase de substitution à l'importation et de dirigisme à une période où le rôle de l'Etat est de plus en plus de permettre au marché de remplir son rôle d'allocation efficace des ressources.

La performance du Mali se caractérise par un rythme d'inflation modéré. Alors que la croissance manifeste une grande irrégularité, l'économie du Mali est fortement influencée par des facteurs d'environnement interne. Elle se caractérise par un grand degré d'ouverture ce qui explique le rôle des facteurs d'environnement externes. La grande faiblesse de l'économie réside donc dans sa vulnérabilité, due à la dépendance à l'égard des facteurs d'environnement.

C'est pour faire face à ces différents disfonctionnement de l'économie que de profondes réformes sont intervenues au début des années 1980. Avant d'exposer ces réformes, nous présentons d'abord l'état de la littérature sur ouverture au commerce international et croissance économique.

Chapitre II : L'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance économique dans la littérature économique

Les théories traditionnelles du commerce international ne peuvent pas expliquer le commerce entre les pays et négligent le rôle des firmes multinationales. Ces questions trouvent des éléments de réponses dans le cadre de la nouvelle théorie du commerce international, fondée sur les principes de la concurrence imparfaite et des rendements d'échelle croissants. Cependant les gains de l'ouverture y sont perçus de manière statique. Des gains dynamiques, s'ils existent sont à rechercher dans la théorie de la croissance. Or jusqu'à la fin des années 1980, la théorie de la croissance ne pouvait répondre à de telles questions puisque selon l'analyse traditionnelle, issue du modèle de Solow (1956), la croissance n'était expliquée que par des facteurs exogènes, ne laissant pas de place à une prise en compte des politiques économiques.

A partir des années 1990, il est devenu possible de faire la fusion entre la théorie de la croissance endogène et la nouvelle théorie du commerce international, puisque toutes les deux sont fondées sur le principe des rendements d'échelle croissants et de la concurrence imparfaite. Ces deux principes permettent d'expliquer d'une part l'importance du commerce international et par conséquent la croissance économique. Cependant, en conformité avec les hypothèses adoptées, ce chapitre présente les analyses théoriques traditionnelles de la croissance endogène (I) et les évidences empiriques (II).

I. Evidences théoriques de la relation ouverture commerciale et croissance économique

Avant d'exposer les analyses traditionnelles de la croissance endogène, il est intéressant de faire une mention sur l'analyse traditionnelle selon laquelle la croissance s'explique par des facteurs exogènes.

I.1. Les analyses traditionnelles

La mesure de la croissance économique se résumant à la variation du produit intérieur brut (PIB), la crise des années 1970 a fait émerger des critères d'ordre qualitatif en posant le problème de la répartition des composantes de la croissance. Afin de favoriser une croissance répartie au niveau de la population, les priorités se sont portées sur l'agriculture, la santé et l'éducation.

Dans la deuxième moitié des années 1980, le concept de développement humain durable est réapparu et est considéré comme la fin et les moyens de la croissance économique. Des tentatives, pour prendre en compte le bien être de la population ont conduit à considérer le revenu, l'éducation, la santé etc.

Malgré l'importance du revenu moyen, des indicateurs ont été conçus pour intégrer la dimension sociale. Ces préoccupations ont conduit à différentes mesures de la pauvreté. Relativement aux variables sociales, l'objectif est d'évaluer l'état de santé des populations et leur niveau de compétence.

Parmi les indicateurs, nous pouvons citer l'Indicateur du Développement Humain (IDH), créé par le PNUD en 1990 intégrant le PIB par habitant et des indicateurs sociaux.

Alors que la loi de Kuznets, relative au lien entre le niveau de développement et distribution des revenus, confirmait que l'accroissement de l'inégalité des revenus était inévitable au début de la croissance, aujourd'hui, il est largement accepté une complémentarité entre d'une part la lutte contre la pauvreté et pour le développement humain et d'autre part l'accélération de la croissance économique.

Ainsi, nous conviendrons que la croissance est un processus qui se caractérise par une augmentation, sur le long terme, du produit réel par tête dans le sens d'une amélioration du bien-être de toute la population.

La présentation des modèles de croissance est un moyen pour analyser les déterminants de la croissance économique. Ces modèles permettent aussi de définir les mesures favorisant le développement à long terme de l'activité économique.

Dès lors, il est nécessaire de cerner les caractéristiques du processus de croissance à des fins d'identification et de classification.

En effet, jusqu'aux classiques, les questions de croissance économique ont évolué parallèlement à celles du commerce international. L'examen de ce problème débute à partir du développement des modèles de commerce international.

Dans le cadre de cette relation, **Adam Smith (1776)** a émit l'idée selon laquelle, le commerce international permet d'éviter la réduction du marché intérieur. Dans un deuxième temps, le commerce permet l'extension du marché. De même, il améliore la division du travail et augmente la productivité. Le commerce international constitue donc une force dynamique capable d'intensifier la capacité et la compétence des travailleurs, d'encourager les innovations technologiques et l'accumulation du capital. Il permet d'éviter l'indivisibilité technique et par conséquent la possibilité d'améliorer la croissance économique.

A son tour, **Ricardo (1817)** a présenté un modèle dynamique de croissance économique. Il a caractérisé le progrès des pays par le poids de l'épargne, l'accumulation du capital, la productivité, les profits, la croissance de la demande de la force de travail et la croissance démographique. Cependant, la limitation des terres en quantité et en qualité, l'augmentation des ressources élémentaires, réduisent la stimulation des nouveaux investissements. Lorsque la production est absorbée par le salaire dans une proportion croissante, tôt ou tard, les pays atteindront l'état stationnaire, pouvant retarder la chute du taux de profit. A part la contribution du commerce international sur la technologie, Ricardo a sous estimé l'effet positif du commerce international sur la diffusion technologique.

Finalement, parmi les classiques, **Mill (1848)** aussi a explicité les mêmes idées en montrant que la production est le résultat du travail, du capital, la terre et leur productivité. En suivant Ricardo, il a reconnu que la force capable de retarder la

progression vers l'état stationnaire est le progrès technique. En accord avec Ricardo il a également mis l'accent sur la réduction de la taille du marché.

En réalité, les disciples de Ricardo ont ignoré le fondement de la question des avantages comparatifs et n'ont pas identifié les facteurs résultant du commerce international pouvant accroître le taux de croissance économique et sa tendance à long terme.

En général, les changements introduits dans la théorie Ricardienne ont montré que la croissance du bien-être est causée par le commerce international, cependant, ces changements ignorent les gains éventuels dans le taux de croissance économique. C'est dans un contexte d'équilibre général néo-classique que le modèle de **Heckscher (1919) et Ohlin (1933)** est apparu. L'analyse du modèle permet de juger en faveur de l'ouverture des pays au commerce international, en montrant qu'il est efficient, mutuellement avantageux et bénéfique pour le monde entier. Cependant, l'analyse est limitée aux gains statiques du bien-être.

Généralement, les économistes classiques ont établi un lien entre la croissance de la population et la croissance économique, avec incertitude. Cette version a progressivement disparu avec la révolution industrielle car la croissance de la population était de plus en plus élevée dans certaines régions.

Pourtant, **Marshall (1820)** a montré que les causes qui déterminent le progrès des nations appartiennent à l'étude du commerce international. En effet, l'expansion du marché provoque la croissance de la production globale et la croissance des économies internes et externes. Cette croissance résulte de l'augmentation du revenu dans l'économie. Cependant, il a compris l'importance des externalités.

Parmi ces successeurs, **Young (1928)** s'était préoccupé à la croissance économique, lorsqu'il a considéré dans le même sens que Smith que la dimension du marché limite la division du travail et donc la productivité. Il a aussi examiné l'interrelation entre les industries dans le processus de croissance. La création des nouvelles industries est due à la spécialisation, résultant de l'extension du marché, l'importance de la

spécialisation dans un marché immense et l'influence de ce marché sur le progrès technique.

Une autre exception de cette période est **Schumpeter (1912, 1942 et 1954)**, qui a repris les nouvelles idées concernant la tendance de la recherche du profit minimal, la dépendance du taux de croissance de l'économie et l'accumulation du capital. Cependant, il est allé plus loin en distinguant l'innovation. Il considère l'innovation comme l'élément central de la croissance économique. De plus, il a décrit les exigences pour une innovation efficace. L'ouverture du marché à l'extérieur est donc nécessaire pour cette efficacité.

En fin, d'autres auteurs ont étudié la théorie de la croissance économique qui a jeté les fondements de base pour les investigations futures.

Ramsey (1928) a introduit la description de la théorie de la croissance économique et le principe de la croissance optimale.

Cobb et Douglas (1928) ont présenté une fonction de production (fonction de production Cobb Douglas). Cette fonction de production a constitué un élément central pour de nombreux modèles de croissance économique.

Harrod (1938 et 1948) et **Domar (1937 et 1946)** ont indépendamment développé un modèle inspiré de Keynes qui a accéléré la recherche sur la croissance économique dans une direction spécifique.

En outre, à la fin des années 1950, l'intérêt pour la croissance économique renaît avec la relance de l'approche classique selon laquelle la production est une fonction du travail, du capital, la terre et leurs productivités. La question de la comptabilisation de la croissance est de nouveau soulevée.

Solow (1956) a proposé un modèle décrivant la relation entre l'épargne, l'accumulation du capital et la croissance économique, basé sur une fonction de production agrégée. Le point d'équilibre soutenable (état régulier) dépend des conditions initiales. Par augmentation de la productivité des facteurs, le progrès

technique exogène a un effet positif sur le processus d'accumulation et rend le modèle compatible avec le sentier de croissance équilibrée. A terme, ce facteur permet une convergence des économies. En même temps, la diffusion du progrès technique permet une convergence rapide du taux de croissance par tête entre certains pays. Par conséquent, il existe une rapidité de diffusion du progrès technique. Le commerce international est donc important pour les pays en développement.

De même, **Solow (1957)** a également abordée la comptabilisation de la croissance. Il a utilisé une fonction de production agrégée dans la mesure des sources de la croissance économique aux Etats-Unis. Le taux de croissance provient du travail, et du taux de croissance du capital (sources traditionnelles), mesuré par la participation du progrès technique dans la production, ou la productivité totale des facteurs. La productivité totale des facteurs provient de la différence entre le taux de croissance économique observé et la part de la croissance économique expliquée par les sources traditionnelles (résidu de Solow).

De Solow, plusieurs économistes ont considéré le progrès technique comme étant la source du résidu. Toutefois, la comptabilisation de la croissance (post Solow) a considéré comme source de progrès technique plusieurs éléments dont le capital humain, les économies d'échelle, l'amélioration de l'allocation des ressources et les nouvelles générations de machines (**Kendrick, 1961 ; Denison, 1962 ,1974 et 1985 et Griliches et Jorgenson, 1967**).

Cependant ils n'ont pas quantifié le progrès technique résultant du facteur résiduel expliqué. De plus, ils n'ont pas tenu compte du commerce international et n'ont pas explicité le commerce comme une source de croissance économique. Cette situation peut être expliquée part deux facteurs. Dans un premier temps la séparation entre la théorie du commerce international et la croissance, et dans un second temps les effets du commerce international sur le niveau et le taux de croissance économique de long terme.

Toutefois, au milieu des années 1980, sont apparus des théories dites << croissance endogène >>. Ces théories procèdent à un réexamen du problème des sources de la

croissance. Ces modèles mettent sur l'accumulation du capital humain, les externalités les rendements d'échelle croissants et les politiques d'intervention publiques.

I.2. Les analyses traditionnelles de la croissance endogène

Les études comparatives réalisées par **Little, Scitovsky et Scott index Scott.M (1970)** et **Balassa (1971)**, apportent souvent des indications empiriques solides sur le lien entre ouverture commerciale et croissance économique.

Dans leur étude, est faite une analyse détaillée de politiques commerciales en vue de cerner leurs impacts sur les économies des pays d'Argentine, du Brésil, du Mexique, de l'Inde, du Pakistan, de la Philippines et de Taiwan.

Ces études ont permis de constater l'impact de la protection des biens intermédiaires, et des produits finis sur la profitabilité au niveau sectoriel. Le niveau de protection est mesuré par le taux de protection effective (TPE).

Le TPE vise à capturer la protection accordée à la valeur ajoutée réalisée dans un pays, relativement aux normes internationales.

$$TPE = \frac{Vad - Va_{int}}{Va_{int}} * 100$$

Vad = valeur ajoutée au prix domestique après l'application du tarif ;

Vaint = valeur ajoutée en l'absence de tarif, c'est à dire la valeur ajoutée évaluée au prix international. Les conclusions de ces études ont porté essentiellement sur le niveau élevé du TPE.

En effet, le TPE est plus élevé que ne laisse supposer le taux de protection nominal (TPN). La protection nominale sur un produit est le rapport entre la production relative évaluée au prix domestique et la même production évaluée au prix international. Soit :

$$OP = \frac{OD}{OW}$$

En fait, la politique mise en œuvre dans les pays en voie de développement a de façon démesurée encouragée l'industrialisation par l'import substitution. Ce protectionnisme a eu pour conséquence la mauvaise redistribution des revenus, un taux d'épargne faible et un taux d'utilisation des capacités faible. La recommandation principale est donc la réduction du degré de protection par une ouverture commerciale.

La libéralisation du commerce international (élimination des barrières non tarifaires et forte réduction des taxes) s'est accélérée dans plusieurs pays en développement depuis le milieu des années 1980. Un indicateur simple de politique économique de la variation du niveau d'intervention dans le commerce est une certaine moyenne des taxes nominales.

Cependant, **Greenaway et Milner (1994)** ont soutenu qu'il y a au moins quatre raisons d'être prudent dans l'interprétation des données sur les taxes nominales :

-Il peut y avoir une substitution d'instrument, les taxes nominales peuvent en effet être réduites mais dans le même temps elles peuvent être remplacées par d'autres restrictions telles que les mesures anti-dumping.

-Les taxes nominales peuvent baisser, mais les taxes effectives augmentent. C'est le cas si dans le même temps, les exemptions sont éliminées.

-Il peut y avoir un degré de redondance des taxes avant la réforme. Si tel est le cas, la structure globale des taxes peut devenir plutôt plus que moins protectrice.

-En pratique, l'ouverture commerciale est mieux évaluée en regardant non pas les taux de protection nominale, mais les taux de protection effective, qui sont définis comme le montant auquel la valeur ajoutée de ce secteur au prix international, exprimée en pourcentage de la dernière (**Anderson, 1994**).

Ces taux dépendent donc non seulement de la taxe sur le bien final produit dans le secteur mais des coefficients des intrants et des taxes sur les intrants. Par conséquent, les calculs des taux effectifs de protection, s'ils doivent être précis et utiles, requièrent souvent des tableaux d'entrée-sortie détaillés et une diversité d'autres données

microéconomiques pour un nombre important de secteur. Par conséquent, en dépit de leur limite, les taxes nominales sont souvent utilisées comme des indicateurs des variations du régime du commerce.

Selon Ann E.Harrison (1995) les arguments théoriques relatifs aux gains provenant de l'ouverture commerciale sont traditionnellement liés à l'efficience allocative, dans les pays détenteurs d'avantages comparatifs. En effet, suivant les modèles fondés sur une compétition parfaite, généralement l'ouverture améliore l'allocation des facteurs, à travers les secteurs. Il en découle pendant un moment une croissance de la production domestique. Cependant, l'ouverture commerciale par elle-même ne diminue pas le volume d'input nécessaire à la fabrication d'une quantité d'output.

La réduction des barrières commerciales ajuste les prix domestiques aux cours mondiaux et contraint les entreprises à être plus efficaces. Le choix d'une technologie non appropriée entraîne un handicap au niveau des prix, sur le marché international ou sur un marché domestique très concurrentiel. En conclusion, une forte protection entraîne une efficience technique et génère des distorsions susceptibles de gêner la croissance des entreprises.

En effet, pour que des gains de productivité soient reliés, le commerce international ne doit pas être entravé par des obstacles artificiels.

Cette approche va plus loin que celle qui retient que le coût du protectionnisme réside en cela qu'il attire les ressources vers les secteurs protégés plutôt que vers ceux pour lesquels le pays est détenteur d'avantages comparatifs réels.

Par ailleurs, une ouverture commerciale soutenue devrait en principe non seulement encourager les investissements visant le marché intérieur, mais aussi les attirer vers les secteurs d'exportation. Toutefois, un droit de douane élevé peut attirer un investissement direct étranger (IDE) destiné à le contourner pour desservir le marché local. Les unités implantées dans ces conditions sont peu performantes ou perdent leur compétitivité, à l'exportation, dans le temps. Par contre, un marché faiblement protégé accueille des IDE axés sur l'exportation.

II. Evidences empiriques pour les pays en développement

Au regard de l'échec des expériences de développement économique tourné vers l'intérieur et le succès réalisé par les expériences d'ouverture, les Nations Unies ont recommandé de s'ouvrir au commerce international. Ils ont commencé le processus avec la résolution 1701 de 1961 et ont continué par exemple en 1994 avec la conférence des Nations Unies pour le commerce et développement (CNUCED). Tout comme le GATT, à travers la succession des rounds de négociations et la recommandation de l'organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), se sont prononcés en faveur de l'ouverture au commerce international.

Ainsi, **Hawtlyshyn (1969)**, **Chenery et al (1970)**, **Chenery et al (1986)** et **Chenery et Syrquin (1989)**, ont testé la significativité de plusieurs variables structurelles et ont montré que ces variables sont pertinentes dans l'explication de la croissance économique, particulièrement pour un échantillon de pays en développement dans les années 1960. De plus, ils ont montré qu'une restriction aux importations peut réduire la croissance économique.

Little et al. (1970) ont considéré que la stratégie de substitution à l'importation est responsable des coûts élevés dans les industries, provoquant par conséquent des prix élevés. Cette situation résulte de la dépendance des entreprises aux décisions gouvernementales. De plus, ils ont défendu la promotion des exportations.

Par contre, **Krueger et Bhagwati (1978)**, ont effectué une classification des régimes commerciaux suivant cinq phases qui caractérisent leur évolution :

-la première phase est caractérisée par des contrôles quantitatifs et s'accompagne souvent d'une crise de la balance des paiements.

-dans la deuxième phase les contrôles sont plus complexes et discriminatoires, s'accompagnent de l'aggravation du caractère dissuasif du régime pour les exportations.

-la troisième phase concerne le processus de libéralisation marqué par des dévaluations et une diminution des restrictions quantitatives.

Pendant la quatrième phase, les quotas sont remplacés par des tarifs douaniers.

-la cinquième phase correspond à une libéralisation de l'économie, avec le renoncement définitif aux barrières non tarifaires et une levée des contrôles des changes.

Ils ont conclu l'existence d'une relation positive indirecte entre l'ouverture commerciale et la croissance par le biais de l'expansion des exportations. Le caractère non significatif des coefficients des variables muettes a conduit à conclure qu'il n'existe pas de lien direct entre les politiques commerciales et la croissance économique. Ils ont constaté également que la moitié des pays couverts par leur étude avait abandonné leurs régimes protectionnistes pour des politiques plus libérales, au milieu des années 1960.

Balassa (1978) a comparé les stratégies de promotion des exportations et la stratégie de substitution à l'importation. Son travail est basé sur celui de **Michalopoulos et Jay (1973)**. Il a considéré un échantillon de dix pays en développement avec des degrés différents de stratégies commerciales (1930-1966 et 1966-1973). En considérant la fonction de production néoclassique, il a employé les différentes versions de la forme fonctionnelle résultant des différentes performances à l'exportation. De ces résultats, il a mis l'accent d'un côté sur la significativité de la croissance des exportations et de l'autre côté que les pays qui ont réalisé une forte croissance des exportations, ont aussi en moyenne réalisé des meilleures performances.

Balassa (1982), afin de prendre en compte les effets de la protection tarifaire notamment sur les exportations, a proposé une autre classification des régimes commerciaux fondés sur deux cas extrêmes :

-l'ouverture correspond à la situation où le biais anti-export provenant de la protection tarifaire et non tarifaire est éliminé ;

-une économie est tournée vers l'intérieur quand le biais anti-export est très élevé;

Sur la base du taux de protection effective, des subventions à l'exportation et du taux de protection nominale, il aboutit à une classification des pays en quatre catégories :

-sur la période 1960-1970, il a trouvé que les pays où les entraves aux exportations ont été les plus faibles, ont enregistré des taux de croissance des exportations les plus élevés, d'où l'évidence en faveur de l'hypothèse selon laquelle le protectionnisme compromet l'expansion des exportations.

Pour tester la relation entre les régimes commerciaux et la croissance du produit, il propose le taux de croissance des exportations pour mesurer l'orientation commerciale. Il constate que la croissance des exportations et le produit est lié positivement.

Plus récemment, **Balassa (1986 et 1987)** a analysé la croissance économique entre 1963 et 1984 dans un groupe de pays en développement. Il a divisé les pays selon les économies tournées vers l'intérieur ou tournées vers l'extérieur. Il conclut que la performance des économies tournées vers l'extérieur, dépasse celle des économies orientées vers l'intérieur, au milieu des années 1970.

Feder (1982) a effectué une application empirique sur les pays semi industrialisés et non industrialisés, entre 1964 et 1973. Il conclut que statistiquement, cette formulation est supérieure à celle de la formulation néo-classique. De même, il a démontré une supériorité de la productivité marginale des facteurs dans le secteur d'exportation et l'efficacité de ce secteur sur les autres secteurs. Finalement, il conclut que l'allocation d'une unité de capital dans le secteur exportateur crée une valeur marginale unitaire supérieure à celle obtenue lorsqu'elle était affectée à d'autres secteurs non exportateurs.

Ram (1987) a étendu les analyses de Feder pour les estimations des séries temporelles pour chaque pays d'un échantillon de quatre vingt huit en développement entre 1960

et 1985. Les régressions obtenues (statistiques globalement significatives), confirment l'effet positif du secteur exportateur d'environ 70 %.

Chenery (1983), a mené une étude comparative entre trois groupes de pays :

Les pays semi industriels en Asie de l'Est, Israël, et Espagne, avec une croissance très forte de l'input mais une croissance de la productivité faible.

Les pays en voie de développement à revenu moyen, avec une forte croissance de l'input mais une croissance faible de la productivité.

Le deuxième groupe comprend les économies les plus orientées vers l'extérieur et le troisième les plus tournées vers l'intérieur. De plus, l'analyse de **Chenery et al (1986)** portant sur 30 pays (18 développés et 12 en développement), a classé les économies en trois groupes suivant le taux de croissance de la productivité totale des facteurs (PTF) et selon la contribution relative de la PTF à la croissance de la valeur ajoutée.

Les « économies de développement typiques » présentent des taux de croissance de la PTF plus élevé que dans d'autres pays développés, mais la croissance de la PTF ne compte que pour 2 % dans la croissance de la production.

Les données relatives à l'évolution de la part de la PTF dans la croissance de l'output en Amérique Latine révèle une tendance à la baisse, exception faite pour la Colombie où une relation positive entre l'ouverture au commerce et l'amélioration de la productivité est établie. En Colombie, l'évolution du résiduel est aussi affectée par les politiques macroéconomiques et la demande extérieure. Au niveau des autres pays, c'est un déclin dans le long terme de la PTF qui est constaté. Si le Brésil et le Venezuela révèlent une relation positive entre le taux de croissance de la PTF et l'ouverture de l'économie, tel n'est pas le cas pour le Chili où une certaine ambiguïté est notée dans la vérification de l'hypothèse d'un lien positif.

Krueger (1985) a observé à la première moitié des années 1960 que plusieurs pays en développement ont réduit les barrières commerciales et d'autres contrôles sur les activités économiques et ont obtenu des taux de croissance économique significatifs. En plus, les facteurs technologiques dans la conduite de la politique économique et les

considérations économiques, ont entraîné des effets dynamiques et constituent un des facteurs des différences de performances entre les économies.

Nishimisu et Page (1986) ont montré que le changement de la productivité totale des facteurs peut être décomposé en variation de l'efficacité technique et de l'efficacité allocative. En fait, à travers l'ouverture au commerce international, est visée une amélioration des performances des entreprises par l'intensification du jeu concurrentiel. La réduction des barrières commerciales ajuste les prix à des niveaux proches des cours mondiaux et contraint les entreprises à être plus performantes.

Cependant, les reformes commerciales, selon qu'elles soient soutenables ou non, peuvent entraîner des spéculations. En effet, les reformes conduisant à un système stable entraînent des ajustements rapides et favorables à l'amélioration de la productivité alors que celles inspirant une certaine flexibilité conduisent à des sacrifices en terme de productivité. L'intensification de la compétition, accorde une place importante à l'introduction de nouvelles technologies, le long du processus de libéralisation. La compétition et les nouvelles technologies accroissent la productivité et abaissent aussi les coûts de production des industries.

Enfin, **Nishimizu et Robinson (1986)** ont émit trois hypothèses sur les liens entre la croissance et la nature des régimes commerciaux :

- un lien positif entre l'accroissement des exportations (ou une substitution aux importations très marquée), la croissance de la productivité totale des facteurs et la croissance de la taille du marché suivant la loi de Vernon ;
- la réduction des coûts découlant des pressions concurrentielles liées aux exportations ;
- le lien positif issu du relâchement des contraintes sur le régime des changes et d'une disponibilité accrue des importations non substituables d'intrants, de produits semi-finis et de capital.

Rajapatirana (1987) a soutenu les arguments de Krueger en considérant que le commerce international crée des gains dynamiques, quand la production intérieure

dépend de la compétition internationale et aussi qu'il est possible pour les pays de se spécialiser dans différentes branches d'industries au stade de production. De plus avec l'accès de la technologie dans les pays développés, en même temps que l'expansion des exportations, stimulent le développement de la technologie intérieure.

Le World Développement Report 1987 de la Banque Mondiale ont réalisé une étude. Ces données ont concerné 41 pays en développement en considérant deux périodes (1963-1973) et (1973-1985). Elle a regroupé les pays en quatre groupes selon les stratégies commerciales adoptées (très ouverts, modérément ouverts, très fermés, modérément fermés). Les résultats montrent que la stratégie d'ouverture est supérieure à celle de fermeture, et est soutenable et même équilibré. Une croissance économique est obtenue avec cette orientation commerciale.

Johnweiss et K.Jayantharkumaran (1992) ont analysé l'évolution des performances de l'économie du Srilanka. A Partir de 1965, la politique commerciale du Srilanka a évolué comme suite :

-1965-70 : la libéralisation partielle ;

-1967 : dévaluation avec un système de double taux de change (taux préférentiel pour les exportations non traditionnelles en 1968) et abandon du système de licences ;

-à partir de 1977, une plus grande libéralisation. Il a étudié l'impact de la structure du marché, de l'introduction des nouvelles technologies et des politiques commerciales sur les indicateurs de performances. Deux périodes sont considérées : 1979-89 et 1985-89. Les résultats obtenus sont les suivantes :

-l'augmentation du produit est une variable explicative très significative par rapport au signe attendu pour les deux productivités ;

-les taux de protection nominaux et effectifs ne sont pas significatifs ;

-sur la période 1985-89, une relation faible est constatée entre la libéralisation économique et la performance économique ;

-la mesure de la protection est faiblement significative avec le signe négatif attendu ;

Les résultats confirment, avec une séparation des branches en deux, à savoir celles à basse structure de marché et celle à haute structure de marché, que les producteurs plus concentrés ont plus de chance de réaliser des gains d'efficacité en réponse à une compétition plus grande.

Bien que la hausse de la protection n'ait pas affecté la productivité au niveau des branches, une tendance est notée associant la baisse de la protection et une hausse des performances.

Les gains de productivité, liés à la baisse de la protection, n'ont pas été répercutés aux consommateurs mais ont contribué à augmenter la marge des producteurs.

Les effets liés à la réallocation des ressources du fait de l'ouverture au commerce ne font pas la lumière sur l'impact à long terme.

L'étude de **David Dollar (1992)** a porté sur 95 pays en voie de développement sur la période 1976-1985. L'objectif de cette étude était d'examiner les sources de la croissance dans ces pays. Pour mesurer l'ouverture commerciale, David Dollar a privilégié le taux de change réel, dans la mesure où les taux de protection sont difficiles à déterminer. Dans le cadre d'une libéralisation, le taux de change doit varier faiblement. Il a mesuré l'ouverture économique en s'appuyant sur les données compilées par **Summers et Heston (1988)** relatives à 121 pays et basées sur des comparaisons de niveaux de prix. A partir d'un même panier de biens de consommation, il a déterminé les prix dans la monnaie domestique dans les différents pays. De plus, il a procédé à une conversion en dollar US, en utilisant le taux de change officiel. Pour estimer la relation entre le niveau de prix et les dotations, il a utilisé une équation liant le niveau des prix, une variable muette pour les années autres que 1976, la densité de la population et le PNB par tête. Sur la base des niveaux de prix, la conclusion est faite sur la plus grande ouverture des pays asiatiques.

Les économies asiatiques présentent en général des niveaux de prix bas, les pays d'Amérique Latines des prix élevés et les pays africains des prix très élevés.

Alors qu'on note une instabilité du taux de change réel dans les économies asiatiques, une certaine volatilité du taux de change réel est constatée en Amérique Latine.

L'indice d'ouverture construit est très corrélé avec la croissance du PNB par tête. En effet, sur la période 1976-1985, le taux de croissance du PNB par tête, pour quatre groupes de pays agencés suivant un niveau d'ouverture décroissant, s'est présenté comme suit : 2,9 % pour les plus ouverts ; 0,9 % pour le quart suivant ; 0,2 % pour le quart suivant ; 3 % pour les moins ouverts. Il conclut que l'ouverture au commerce international, la dévaluation du taux de change réel et la stabilité du taux de change pourraient améliorer les performances économiques dans beaucoup de pays pauvres.

Selon **Park et Page (1994)**, au sujet de plusieurs asiatiques y compris la Corée et le Taiwan, il y'a aussi des évidences empiriques suggestives au niveau des firmes de l'importance des transferts de connaissances plutôt que de la machinerie. La croissance de la productivité provenant du commerce international accru peut être facilitée par une capacité d'absorption intérieure accrue rendue possible par des niveaux plus élevés de capital humain, en particulier, l'éducation augmente la capacité des individus à s'adapter aux changements technologiques. Ceci suggère que l'effet du degré d'ouverture sur la croissance puisse être non linéaire : faible dans les pays ayant des niveaux faibles d'éducation et élevé dans les pays ayant une main d'œuvre très qualifiée. Bien qu'il ne semble pas y avoir des évidences économétriques formelles en faveur de cette thèse, une revue de l'expérience des croissances de l'Asie de l'Est effectuée par la Banque Mondiale (1993) a suggéré que les pays asiatiques ont bénéficié d'une capacité qualifiée pour adapter la technologie aux besoins locaux.

Sachs et Warner (1995), ont classé les pays en deux groupes, ouverts ou fermés à partir d'une évaluation de leurs politiques commerciales, ainsi que d'un ensemble d'autres critères. Ils font apparaître que les revenus par tête convergent au sein du groupe des pays ouverts, mais pas au sein du groupe des pays fermés. Bien que leur travail puisse être critiqué sous plusieurs aspects, notamment en ce qui concerne le caractère subjectif de la classification des pays, il apporte globalement de bonnes preuves de l'effet positif que l'ouverture aux échanges exerce sur la convergence des

revenus par tête. **Rodriguez et Rodrick**, trouvent que ces résultats sont fortement dépendants du poids dans la régression du PIB par tête. Si on remplace ce poids par le logarithme du PIB par tête et si on utilise la méthode de White (1980), le problème d'hétéroscélasticité apparaît. Le nombre des neuf mesures d'ouverture commerciale, statistiquement significatives, diminuent de cinq. Les quatre mesures d'ouverture commerciale, statistiquement significatives après correction d'hétéroscélasticité de White sont alors : la classification de régime commerciale de la Banque Mondiale, la prime de change du marché noir, l'indice de distorsion commerciale, calculé par la Fondation Héritage et le ratio des taxes sur le commerce rapporté sur le total des taxes.

Pritchett (1996), a montré que certains des indicateurs d'ouverture aux échanges, quoique largement employés, ne sont que faiblement corrélés les uns aux autres. Il conclut que s'il existe une variable sous-jacente qui représente l'ouverture aux échanges ou l'orientation vers l'extérieur, nous n'avons au mieux qu'un seul indicateur pour la mesurer, dont la nature reste délicate à cerner.

En réalisant une estimation sur les données de panel en coupe transversale et en estimant des équations séparées, **Baldwin et Seghazza (1996)**, ont montré que la croissance est tirée par l'investissement et induite par l'ouverture.

Harrison (1996), a montré que les estimations des effets de l'ouverture sont plus solides quand on emploie des données d'échantillon : les variations de certains indicateurs de l'ouverture aux échanges parviennent alors à expliquer en partie la diversité des taux de croissances ultérieurs selon les pays. Bien que ces résultats ne soient pas vrais de tous les indicateurs de l'ouverture aux échanges, les corrélations trouvées sont systématiquement significatives.

Frankel et al (1996), ont montré que les indicateurs d'ouverture employés dans les autres études sont souvent endogènes. Pour contourner ce problème, ils ont construit un modèle « gravitationnel » de l'échange, duquel, ils ont déduit les parts des pays dans l'échange et ont ensuite utilisé ces parts à la place des parts effectives. Leurs résultats ont montré que cette méthode conduit à augmenter l'influence du commerce.

Sachs et Warner (1997a) en particulier se sont concentrés sur un échantillon de 117 pays classés en deux groupes : ceux qui ont protégé les droits de propriétés et ont conservé le libre échange au cours de la période 1970-1989 et ceux qui ne l'ont pas fait. L'indice d'ouverture qu'ils ont construit était basé sur cinq critères : les barrières non tarifaires, les niveaux de tarif moyen, le taux de change du marché parallèle, l'existence ou non des monopoles publics sur les principaux produits d'exportation et le fait que l'économie soit ou non socialiste. Ils ont trouvé qu'en moyenne, les économies les plus ouvertes croissaient de 2 à 2,5 % de plus que les autres. Cependant, la robustesse des indices d'ouverture aux échanges de Sachs et Warner a été critiquée par **Harrison et Hanson (1999)**.

Emilio Sacerdoti, Sonia Buschwig et Jon Tang (1998), ont identifié les facteurs qui déterminent la croissance économique de neuf pays d'Afrique de l'Ouest. Ils ont calculé le stock de capital humain utilisé et trois variables : le nombre d'année de scolarité par travailleur dans le primaire, le nombre d'année de scolarité par travailleur dans le secondaire, indice de qualification de la main d'œuvre calculé sur la base d'une indexation des salaires de la fonction de croissance liée aux facteurs de production et aux variations de la productivité totale des facteurs.

Les variables explicatives sont alors élargies à l'écart entre le taux de change du marché parallèle et officiel, les variations des termes de l'échange, du degré d'investissement des économies et du ratio du déficit budgétaire sur le PIB ainsi que l'inflation.

L'impact du stock de capital physique et des variables de politiques sur la PTF ont montré que l'écart des taux de change parallèle et officiel, les termes de l'échange et le déficit budgétaire ont une influence significative sur la croissance et que l'ouverture commerciale et l'inflation affectent faiblement la croissance.

Ramon L.Vimod-T et Yan.W (1998), ont identifié, les liens entre l'éducation, la croissance et les réformes commerciales sur certains pays d'Amérique Latine et d'Asie. Ils ont utilisé d'une part des indicateurs économiques (taux de croissance du revenu par capitaux et d'exportations) et des informations sur l'éducation (l'analphabétisme

au niveau des adultes, les inscriptions au primaire et au secondaire, le nombre d'années d'éducation des travailleurs), d'autre part un modèle comportant comme variable dépendante le revenu par capital et comme variables explicatives le stock de capital physique, la force de travail, et le niveau d'éducation. Cette dernière est la distribution de l'éducation en son sein, les termes de l'échange et quelques variables muettes.

L'impact des réformes sur le rôle de l'éducation dans la croissance est saisi grâce à la significativité d'une variable d'interaction égale au profit de la variable d'éducation moyenne et de la variable muette de réformes structurelles qui prend la valeur 1 en année de réforme et 0 dans le cas contraire. Ces travaux ont permis de constater que sans investissement dans le capital humain, aucun pays ne peut accéder à une croissance forte et continue et de répondre à la question de savoir quand et comment l'éducation entraîne-t-elle d'importantes retombées pour le développement économique. L'étude a conduit aux conclusions suivantes :

-la distribution de l'éducation revêt une importance capitale, une distribution inégale au sein des travailleurs ayant un impact négatif sur le revenu par tête dans la plupart des pays ;

-les politiques économiques qui suppriment les forces du marché réduisent fortement l'impact du capital humain sur la croissance économique ; l'impact de l'investissement dans le capital humain sur la croissance n'est déterminant que dans les marchés ouverts et concurrentiels.

Hiroshi Osada (1998) a mené une étude sur l'Indonésie. Dans le cas de l'Indonésie, où l'objectif au milieu des années 1980 était de rompre avec la dépendance du pétrole en développant d'autres secteurs modernes. La croissance du secteur manufacturier après 1985 s'est accompagnée d'une hausse de la productivité.

La hausse de la productivité a été élevée dans le secteur manufacturier tourné vers l'extérieur pendant la première période. Ensuite, cette croissance de la productivité

s'est répandue avec une intensité moindre à une plus grande aire d'activités manufacturières vers les années 1990.

Une analyse sur la période 1987-1990 a montré que la hausse de la productivité découle davantage de la baisse du taux de protection effective que de l'augmentation des investissements étrangers directs.

De même, **Sebatien Edward (1998)** a étudié le lien entre l'ouverture commerciale et la croissance entre 1980 et 1990. Il a testé la robustesse de neuf mesures de l'ouverture commerciale sur la croissance de la productivité totale des facteurs. Les mesures retenues sont :

-l'indice de Warner Sachs, la classification de la stratégie commerciale de la Banque Mondiale,

-l'indice de Edward Leamers (1998) de l'ouverture, basé sur les résidus de la régression et de l'explication des flux commerciaux, la moyenne de la prime du marché noir sur le taux de change officiel, la moyenne du niveau des tarifs sur les importations, calculé par UNCTAD et prolongé par Barro et Lee (1994),

-l'indice de distorsion commerciale formulé par la fondation Héritage, le ratio des taxes sur les importations et les exportations sur le total du commerce, la régression de l'indice de distorsions des importations, calculé par Holger Wolf (1993).

Il a régressé ces différentes mesures de l'ouverture, en calculant la moyenne des dix années de productivité totale des facteurs de 1960 à 1990 pour 93 pays développés et en voie de développement. Il trouve que six des neuf mesures de l'ouverture sont statistiquement significatives et ont le signe attendu.

Plus récemment **Greenaway, Morgan et Wright (1998)** ont utilisé des données en coupes sur une série couvrant 783 pays. Le modèle de régression qu'ils ont spécifié inclut non seulement une mesure d'ouverture mais aussi diverses autres variables de contrôle : le revenu initial par tête, le ratio de l'investissement intérieur à la production et un indice des termes de l'échange. Ils ont aussi utilisé trois indicateurs d'ouverture dont l'indice de Sachs Warner et un indice basé sur les tarifs nominaux moyens, la

mesure des restrictions quantitatives sur les importations et la prime moyenne du marché parallèle. Contrairement aux études antérieures, Greenaway, Morgan, et Wright ont utilisé un modèle de régression dynamique pour investiguer les effets de retards potentiels. Ils ont découvert que l'ouverture aux échanges semblait avoir un impact identifiable sur la croissance, cet effet est robuste par rapport à l'indicateur utilisé. Cependant, dans le même temps, l'effet de croissance à une forme de courbe en J. L'impact initial de l'ouverture aux échanges sur les taux de croissance de la production est faible et négatif. Ce n'est qu'au cours du temps que cet effet devienne positif. Ce résultat a des implications pour la soutenabilité des reformes commerciales.

III. Evidences empiriques pour le Mali

John Cockburn, Eckhard Siggel, Massa Coulibaly, et Sylvian Vézina (1998) ont plutôt analysé la compétitivité manufacturière au Mali sur la base d'un échantillon de 30 entreprises, 12 entreprises produisant dix produits différents sont choisies en fonction de la qualité de leurs données et de la disponibilité des informations sur des concurrents ivoiriens produisant les mêmes produits.

Les dix produits choisis par l'analyse sont l'huile végétale et ses produits dérivés, la farine de blé, la confiserie, les sacs en plastiques, les chaussures en plastiques, la peinture, les tissus imprimés, le carton et l'imprimerie de la tôle.

Les entreprises de l'échantillon sont représentatives de tout le secteur manufacturier malien car elles produisent plus de la moitié de la production sectorielle totale.

Bien que l'étude concerne la compétitivité du secteur manufacturier, ses conclusions édifient sur la croissance économique.

Les résultats montrent que seules trois des douze entreprises maliennes produisant deux des dix produits analysés (tissus imprimés et tôle) ont un avantage comparatif, mais le Mali est proche de l'avantage comparatif pour huit produits restants (huile végétale, farine de blé, confiserie, carton et imprimerie) puisque le coût unitaire de référence n'est pas supérieur de plus de 20 % de la valeur de la production de référence.

Un environnement concurrentiel croissant pourrait amener ces industries à améliorer suffisamment leur performance. En fin le Mali n'a pas d'avantage comparatif pour les trois industries restantes, toutes dans la filière chimique, chaussure en plastique et peinture.

Selon les estimations, en partant d'hypothèse d'une libéralisation du commerce, et d'un réalignement du taux de change, des entreprises maliennes deviendraient vulnérables. De même, les entreprises dans les industries suivantes ne seront plus compétitives localement : huile végétal (accroissement de 18 %) dans les coûts unitaires (monétaires), confiseries (21 %) , chaussures en plastiques (29 %) , peintures (26 %) et imprimerie (10%) .

Plus récemment, **Gérard Chambas, Jean-Louis Combes, Patrick Guillaumont, Sylvianne Guillaumont Jeanneney, Bertrand Lapotre (2000)** ont montré qu'il est très difficile de construire un indicateur de politique d'ouverture qui soit comparable entre un grand nombre de pays à partir de l'observation des politiques en matières de commerce extérieur et de contrôle des changes.

Ainsi, **Guillaumont, 1988, Guillaumont, 1985,1989, 1994, Combes et alii, 1999⁵**, ont construit un indicateur selon lequel le caractère plus ou moins ouvert sur l'extérieur de la politique économique peut être mesuré par la part de l'ouverture commerciale observée qui, sur une base transversale, ne s'explique pas par des facteurs structurels. Autrement dit, il s'agit d'une ouverture révélée par ces résultats et prenant en compte l'effet de l'ensemble des multiples mesures de politique économique, sans problème de pondération subjective.

Ils ont évalué les indicateurs d'ouverture à partir des résidus d'équations de normalisation. L'ouverture est considérée comme l'écart entre la valeur effective d'une variable et sa valeur estimée. Les facteurs explicatifs exogènes sont par hypothèse : la taille de l'économie ou la localisation du pays .La valeur effective des

⁵ Il existe d'autres tentatives de mesure d'inspiration voisine, notamment chez Balassa (1985), Leamer (1988), mais spécifiées différemment et finalement de signification différente (cf. Guillaumont, 1994, Dollar, 1992). Récemment Edwards (1998) a adopté sur ce sujet une position résolument empirique, arguant qu'entre ces différents indicateurs imparfaits disponibles le choix doit être dicté par leur pouvoir explicatif.

taux d'ouverture est une moyenne sur les trois périodes des taux d'ouverture annuels (1970-1975, 1976-1986, 1987-1995). Le résidu de l'équation estimée est interprété comme indiquant la politique d'ouverture du pays, plus précisément le caractère plus ou moins de la politique d'un pays relativement à celle des autres pays (Guillaumont, Guillaumont Jeanneney 1988).

L'utilisation du résidu comme indicateur de politique économique suppose que les facteurs exogènes agissant sur l'ensemble des pays ont été bien identifiés ; de plus, le résidu est supposé ne pas résulter de facteurs aléatoires indépendants de la volonté du pays, enfin les choix de politique économique doivent être réellement exogènes.⁶

Ils ont retenu les facteurs structurels suivant :

- la taille du pays mesurée par le logarithme de la population en début de période ($Lpop_{it}$), laquelle est un facteur de moindre ouverture commerciale. En effet, plus un pays est grand, moins il est spécialisé par rapport à l'extérieur;

-il semble par ailleurs normal que l'existence des ressources minières et pétrolières dans un pays augmente son taux d'exportation. Les secteurs miniers et pétroliers ayant une forte intensité capitalistique, il est possible qu'ils engendrent aussi des flux de capital important vis à vis de l'extérieur. Cette variable est mesurée par le logarithme du taux d'exportation minière et pétrolière ($Lminier_{it}$);

-il est vraisemblable aussi que plus le niveau de développement est élevé, plus la capacité d'un pays à être compétitif sur un grand nombre de produits est forte. De plus, avec l'augmentation du logarithme du produit par tête (soit Ly_{it}), on assiste à une différenciation de la demande favorable également à l'ouverture commerciale.

-enfin, l'ouverture commerciale dépend vraisemblance des coûts de transport. D'une part, les coûts de transports sont plus importants dans les pays enclavés qui sont donc logiquement moins ouverts commercialement. Une variable muette (enclavée_i) a donc été introduite dans l'équation d'ouverture commerciale.

⁶ C'est à dire d'un point de vue économétrique que le résidu ne doit pas être corrélé avec les variables explicatives.

-d'autre part, les coûts de transport dépendent de la distance moyenne de chaque pays par rapport aux principaux marchés mondiaux⁷. Ceux-ci sont définis comme les dix premières puissances économiques de la planète par le critère du PIB ($Ldist_i$).

Les équations de normalisation ont été estimées par les moindres carrés ordinaires sur un échantillon comprenant 148 pays de tout niveau de développement. Pour chaque pays, on dispose donc de trois points d'observation correspondant aux périodes de 1970-75, 1976-86 et 1987-95. Les t de Student sont corrigées de l'hétéroscédasticité par la méthode de White.

Le résidu de l'équation de normalisation est assimilé à un indicateur de politique d'ouverture commerciale. Selon les auteurs, cet indicateur purement relatif ne fait que situer la politique d'un pays par rapport à celles des autres. C'est dire qu'un résidu nul ne signifie pas le pays n'a pas adopté une politique d'ouverture mais simplement que ses choix ne sont pas différents de ceux de la moyenne des pays sur l'ensemble des trois périodes.

L'estimation en panel a permis d'obtenir une moyenne des résidus non nuls sur chaque période incluse dans l'estimation et donc de repérer non seulement des écarts de résidus entre pays, mais aussi des variations de résidus dans le temps, donc une évolution de la politique d'ouverture. Pour le Mali, ils ont obtenu un résidu négatif à la première période (taux observé = 39%, taux prévus = 38 %).

Au cours de la première période, les gouvernements ont privilégié des politiques d'import substitution. Ils ont tenté de développer un secteur industriel, pour l'essentiel public, à l'abri d'une protection tarifaire et non tarifaire. Ce n'est que progressivement que les politiques d'import substitution ont fait place à des politiques plus favorables à l'exportation.

Le résultat du deuxième et à moindre degré troisième période peut apparaître contradictoire avec le caractère encore fortement protectionniste de la politique commerciale. Cependant, la dépréciation du taux de change rendu possible par la

⁷ Les données de distance sont extraits du logiciel distancier de la société CVN. La distance orthodromique est calculée entre les villes principales. Cf. Bun, Guillaumont et de Melo (1998).

politique de change et la politique monétaire a facilité l'ouverture commerciale. La réintégration à l'UMOA en 1984, et donc l'accès du franc CFA sans qu'il y ait risque de change où coût de transaction, a certainement constitué un facteur favorable aux échanges. Les politiques d'incitation et d'organisation de la production de coton et l'évolution favorable des prix ont également permis une forte expansion des exportations de coton. Au cours de la dernière période, l'évolution défavorable des termes de l'échange et la baisse des apports des capitaux ont contre balancé les effets de la l'ouverture commerciale.

Conclusion du chapitre II

Même si on doit présumer à priori que l'ouverture commerciale favorise la croissance économique, l'un des résultats essentiels est que l'ouverture commerciale n'accroît pas systématiquement la croissance à long terme. Dans certains modèles, la croissance dépend du profil initial de la spécialisation. D'autres modèles mettent l'accent sur l'accumulation du capital humain et de la capacité d'adaptation de la technologie importée.

Cependant, se sont des études empiriques qui constituent l'argument contraire aux politiques interventionnistes. En effet, beaucoup d'entre elles ont révélé que les gouvernements qui ont tenté de « fermer » leurs économies et de suivre des politiques de substitution à l'importation ont connu des échecs.

Cependant, certains gouvernements ont su combiner l'ouverture commerciale avec des politiques industrielles interventionnistes et réalisé par conséquent des taux de croissance économique élevés.

CHAPITRE III : Les reformes commerciales structurelles pour promouvoir la croissance économique au Mali

Les reformes structurelles sont généralement définies comme des mesures de politique économique qui entraînent une augmentation de la capacité productive ou du degré de flexibilité de l'économie. Elles sont aussi souvent considérées comme des politiques microéconomiques visant à améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources en réduisant les distorsions induites par l'Etat qui peuvent gêner le fonctionnement des marchés spécifiques.

Cependant, en plus de leurs effets sectoriels, les reformes ont souvent un impact significatif sur le comportement des variables globales, telles que les taux d'intérêt, les prix, les déficits budgétaires et le compte courant. Inversement les politiques structurelles qui rendent les marchés plus flexibles peuvent accroître la capacité de l'économie à absorber les chocs macroéconomiques intérieurs et des perturbations extérieures, limitant de ce fait, les effets sur l'inflation et la balance des paiements. Reconnaître que les rigidités macroéconomiques peuvent avoir un impact important sur les déséquilibres macroéconomiques est essentiel pour la conception globale des programmes d'ajustement structurel.

Ce chapitre, se focalise sur la libéralisation du commerce intérieur et extérieur au Mali (I) et l'étude empirique de l'effet de l'ouverture commerciale sur la croissance économique (II).

I : La libéralisation du commerce intérieur et extérieur

A coté des instruments de politique macroéconomique que sont la politique monétaire, la politique de change et la politique des finances, le gouvernement peut agir sur la croissance à travers la réforme des incitations commerciales. Avant d'analyser l'évolution des incitations commerciales, il est nécessaire d'exposer les objectifs de la politique tarifaires et les caractéristiques d'un « bon tarif » douanier.

I.1. La politique douanière :

Les tarifs douaniers, qui permettent de modifier les prix intérieurs par rapport aux prix internationaux des produits, ont des conséquences directes sur les échanges commerciaux d'un pays avec l'extérieur. La promotion du commerce extérieur du Mali pourra être facilitée par une politique douanière appropriée.

I.1.1. Les objectifs de la protection tarifaire

Traditionnellement, dans les pays en voie de développement, un des premiers objectifs de la politique douanière est de fournir des recettes budgétaires. Les échanges extérieurs sont, en effet, considérés comme un secteur facilement taxable, même si dans un pays enclavé comme le Mali, la perception de ces taxes n'est pas toujours très facile, les taxes indirectes sur le commerce international y compris l'impôt sur les affaires et les services (IAS) sur les importations, représentaient en 1987 environ 43 % de l'ensemble des revenus fiscaux du gouvernement⁸.

Le deuxième objectif principal d'un tarif douanier est de protéger les activités productives nationales. En effet, la mise en place d'un droit de douane introduit un biais en faveur des produits locaux concernés, au détriment des produits étrangers concurrents. Cependant, la protection de la production nationale, si elle se justifie dans un pays en voie de développement comme le Mali, peut être génératrice de distorsions internes préjudiciables à la croissance, dans la mesure où elles sont génératrices de coûts pour le consommateur et l'exportateur et elles entraînent une mauvaise affectation des ressources internes.

Il semble nécessaire avant d'analyser le système malien, de préciser quelles devraient être les caractéristiques principales d'une politique tarifaire appropriée.

⁸ Mali – Public Sector .Economic Management Country Department Africa Region, 1987.

I.1.2. Les caractéristiques d'un « bon tarif » douanier

Deux points apparaissent essentiels concernant la politique douanière : la nécessité de dissocier les deux objectifs précédemment décrits et celle de mettre en œuvre un système neutre et simple.

-Il est nécessaire de dissocier les objectifs de protection et de recette budgétaire afin de contrôler les effets incitatifs des tarifs douaniers. En effet, si pour des raisons budgétaires, on relève les tarifs à l'importation, on risque d'augmenter simultanément la protection de l'économie, ce qui n'est pas forcément souhaitable. Les tarifs doivent être utilisés d'abord comme instrument de politique de protection, avant de satisfaire un objectif budgétaire. Les revenus fiscaux peuvent plus facilement être assurés par l'intermédiaire d'une taxe sur la consommation des produits (fabriqués localement et importés) dont l'assiette est beaucoup plus large que celle des tarifs sur les importations, ce qui permet d'appliquer un taux plus faible pour collecter un revenu équivalent⁹ et ainsi de diminuer l'incitation à la fraude.

-L'application d'un tarif douanier entraîne une discrimination entre les produits nationaux et étrangers, et aussi entre les activités nationales, certains secteurs étant relativement plus protégés, donc plus avantagés que d'autres. Un tarif douanier non uniforme crée des écarts entre les produits : certains pour lesquels le taux de tarif est élevé, sont plus avantagés que d'autres pour lesquels le taux est faible. La protection nominale¹⁰ est différente suivant les produits. L'ensemble des taux appliqués aux produits importés crée également des écarts entre les activités. En effet, les producteurs nationaux sont concernés, à la fois, par le taux de tarif qui frappe les importations de biens concurrents de leur production, et par les tarifs appliqués aux inputs nécessaires à leur fabrication : ceux-ci augmentent le coût des intrants et pénalisent le producteur qui les utilise. Les effets de la mise en place d'un tarif douanier différencié sont donc variables suivant les activités de production dont les

⁹ Voir chapitre pour la fiscalité.

¹⁰ La protection nominale mesure l'effet des instruments de protection sur les prix de produits.

taux de protection effective¹¹ peuvent être différents : les incitations engendrées par les tarifs douaniers créent des distorsions internes.

-Tout tarif douanier se traduit par un biais en faveur des activités de remplacement des importations, au détriment des activités d'exportation. En effet, la mise en place des taxes sur les produits importés avantage les activités de remplacement des importations au détriment des autres, notamment les industries d'exportation. La taxation des importations qui augmente le coût des consommations intermédiaires importées, pénalise les exportations nationales dont la production dans les pays en voie de développement, est en principe très dépendante des intrants provenant de l'extérieur. Le tarif engendre une hausse des prix intérieurs à la consommation qui peut aussi provoquer une augmentation du coût de la main d'œuvre nationale, également défavorable à la promotion des exportations.

Ces désavantages à l'égard du secteur d'exportation seront moindres si le niveau moyen des tarifs douaniers est faible. La protection tarifaire des importations, pour neutraliser le biais contre les exportations, devra être accompagnée par des mesures spécifiques de promotion des exportations.

Dans un pays comme le Mali qui connaît des difficultés budgétaires, il est plus facile de limiter le degré de protection des importations que de promouvoir directement les exportations (par exemple, par un système de subvention) pour éliminer le handicap à l'encontre de ce secteur. Le niveau moyen de la protection tarifaire des importations ne doit donc pas être très élevé.

Afin d'améliorer la neutralité du système d'incitation, la dispersion moyenne des tarifs doit être faible. Plus un tarif est homogène, plus il est facile à appliquer, et moins en principe, il entraîne de distorsions entre les différents secteurs. La neutralité des tarifs pourra certes être volontairement abandonnée, afin de favoriser le développement des secteurs d'activité prioritaires, dans le cadre d'une politique industrielle aux critères

¹¹ Le taux de protection effective est égal au pourcentage d'augmentation de la valeur ajoutée d'une activité de production, dû

bien définis mais cet objectif de différenciation va à l'encontre de l'objectif de simplification.

Enfin, la protection sera facile à gérer, si la structure du tarif douanier est simple et si les exonérations de droits et taxes d'importation sont limitées.

La neutralité et la simplicité du tarif des douanes doivent aussi favoriser la limitation de la fraude, laquelle a des effets pervers sur les résultats de la politique douanière.

Cependant, jusqu'à la première réforme de politique économique (1989), la politique tarifaire du Mali est restée en marge de cette analyse.

I.2. L'évolution des incitations commerciales

En 1970, la taxation du commerce extérieur était relativement simple. Les importations supportaient trois taxes (deux droits de portes, le droit de douane et le droit fiscal, et une taxe intérieure, l'impôt sur les affaires et les services). Avec la prise du pouvoir de Moussa Traoré et jusqu'à la fin des années 1980, de nombreuses taxes ont été ajoutées pour répondre à des besoins de protection ou à des besoins budgétaires. Ainsi, en 1989, onze taxes différentes étaient perçues en douane et vingt sept taux s'appliquaient au seul droit fiscal. Des valeurs mercuriales servaient au calcul des droits et taxes sur de nombreux produits. Parallèlement à l'augmentation de la fiscalité douanière, des restrictions quantitatives ont été imposées (celles-ci pouvaient aller jusqu'à l'interdiction d'importer ou d'exporter). Un système de licence d'importation et d'exportation permettait de contrôler l'ensemble des flux commerciaux.

De 1970 à 1985, un système de forte protection s'est donc instauré au Mali, utilisant aussi bien les instruments tarifaires que non tarifaires et s'appliquant tout autant aux importations concurrentes de la production locale qu'aux autres importations. Néanmoins, avant même les événements de mars 1991, de profondes réformes ont été introduites.

A partir de 1986, sous la pression des institutions de Bretton Woods, le Programme de réforme économique entrepris dans le but de diminuer le poids du secteur public et

d'accroître le rôle du secteur privé, a permis d'entamer une réforme de la politique tarifaire. Les objectifs du programme étaient l'élimination progressive des valeurs mercuriales et la simplification de la structure tarifaire, notamment du droit fiscal d'importation (DFI).

Les mesures prises entre 1986 et 1988 n'ont que marginalement modifié la politique tarifaire. La plupart des valeurs mercuriales ont été maintenues. En 1988, celles-ci s'appliquaient encore aux produits alimentaires de première nécessité, aux ciments, aux produits pétroliers, aux produits textiles et certains produits destinés à l'industrie du cycle. L'aménagement de la structure tarifaire visait uniquement à supprimer certaines anomalies (pour plusieurs produits finis, le niveau du tarif était plus faible que le taux appliqué aux intrants utilisés dans leur fabrication) et à compenser les pertes fiscales dues à la réforme des valeurs mercuriales (ce qui s'est traduit par des augmentations de tarif sur certains biens). Par ailleurs, les monopoles d'importations ont été supprimés à l'exception de ceux pour les produits pharmaceutiques et le tabac.

En 1989 et 1990, la plupart des restrictions quantitatives ont été supprimées. Au début de l'année 1991, toujours sous la pression du FMI, une véritable simplification de la structure tarifaire a été engagée : le nombre de taxes perçues en douane est réduit de onze à huit et le nombre de taux de droit fiscal passe de vingt sept à trois. Cette réforme amorce aussi une baisse du taux de protection nominal. Par ailleurs, les licences d'importation sont remplacées par des autorisations préalables à l'importation fournies automatiquement, ces autorisations ont comme objectif principal le suivi statistique des importations.

Les différents gouvernements ont poursuivi cette réforme tarifaire. Mais ce sont surtout l'adhésion du Mali à l'UEMOA en 1994 et la mise en place de son union douanière en janvier 2000 qui ont accéléré les réformes de la fiscalité douanière. Le nombre de taxes perçues en douane ne devrait plus être que de trois depuis janvier 2000¹². En 1997, le taux de protection douanière maximum (hors TVA) était de 53 %.

¹² A l'exception de taxes transitoires ayant pour objectif de faciliter le passage à l'Union douanière : la taxe dégressive de protection et la taxe conjoncturelle à l'importation. L'application de ces deux taxes n'est pas encore totalement acquies.

Il ne devrait plus être que de 25 % depuis janvier 2000 pour les échanges avec les pays hors UEMOA et de 0 % pour les échanges intra UEMOA .En 10 ans la protection nominale a donc été très fortement réduite puisque le taux de taxation des importations concurrentes de la production locale était de l'ordre de 100 % en 1998 (Stasavage et Daubrée, 1998).De plus, la réforme des exonérations est effective depuis janvier 2000 (l'Union Douanier implique une harmonisation entre les pays de l'UEMOA du système d'exonération, cette harmonisation demande une réduction du nombre d'exonération et l'application des critères d'octrois communs).

Le système d'incitation commerciale a donc connu une profonde mutation au cours des années 1990.La réduction du niveau de protection qui a été important avec le gouvernement du président Konaré se poursuit afin que le Mali réponde aux objectifs de niveau de taxation de l'union douanière de l'UEMOA (tableau 39).

Tableau III 1 : taux de taxation des importations hors TVA et prélèvements communautaires pour l'UEMOA et la CEDEAO.

	UEMOA Taux non pondéré Objectif janvier 2000	Mali taux non pondéré en 1997
Biens d'équipement	7,8	11,6
Produits intermédiaires	10,5	20,8
Biens de consommation	18,1	31,0
Total	12,2	19,5

Source : Projet de catégorisation de l'UEMOA.

1.2.1. Taxes sur les exportations

Les taxes sur les exportations notamment sur les exportations de coton et certains produits manufacturés contribuaient à 10% des recettes douanières en 1978 et constituaient certainement un handicap pour le développement des productions d'exportations concernées en raison de l'abaissement du prix au producteur que ces taxes à l'exportation impliquaient pour un pays preneur de prix sur les marchés mondiaux comme le Mali. Cependant, le prix au producteur ne constitue pas le seul

facteur de l'évolution des exportations et l'existence des taxes à l'exportation relativement importante n'a pas empêché d'important progrès dans les quantités de coton produit.

Les taxes sur les exportations ont été progressivement supprimées, l'étape la plus importante ayant été l'exonération à partir de 1981 des exportations de coton fibre. La mise en œuvre à partir de 1991 de la TVA a constitué une étape supplémentaire sur la voie de la neutralité fiscale : elle a permis aux exportateurs assujettis de ne plus supporter, dans l'hypothèse d'une application effective du régime de cet impôt, de rémanence de fiscalité indirecte interne sur les exportations comme cela était le cas avec l'ancienne taxe sur le chiffre d'affaires. La suppression des taxes sur les exportations (excepté les produits miniers qui sont soumis à l'impôt spécial sur certains produits (ISCP) et la mise en œuvre de la TVA ont constitué un ensemble de mesures fiscales favorables à une plus grande compétitivité et donc à un plus grand développement des exportations et tout particulièrement des exportations de coton.

I.2.2. Taxes sur les importations

La composante tarifaire des taxes sur les importations élève le prix interne des biens échangeables ce qui certes a pour objectif de favoriser le développement d'un secteur d'import substitution, mais la croissance de ce secteur est fortement limitée par l'étroitesse du marché locale. De plus, en raison du phénomène de fraude, les activités d'import substitution sont exposées à la concurrence de produits parvenant à échapper totalement ou en partie aux taxes douanières alors que, dans le même temps, ces taxes élèvent leurs coûts de production.

Les tarifs par leurs effets directs ou indirects sur les coûts de production pénalisent aussi la compétitivité des activités d'exportation même dans l'hypothèse où cet effet est limité par le recours à des régimes douaniers spécifiques (régimes suspensifs tels que l'admission temporaire).

Fort de la volonté de promouvoir le secteur privé et notamment celui de l'industrie, le gouvernement a pris ces dernières années de nombreuses dispositions dans la simplification des procédures douanières.

La licence d'importation a été remplacée par l'intention d'importation, attribuée automatiquement par la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC) sur simple demande.

Par ailleurs, il existe une société chargée du programme de vérification des importations (PVI). C'est actuellement la société suisse COTECNA qui se charge de cette vérification. Les droits et taxes perçues au cordon douanier, sur la valeur des marchandises comprennent :

- les droits de douane (de 0 à 20 %) ;
- la redevance statistique (1 %) ;
- la taxe dégressive de protection (TDP) ;
- le prélèvement communautaire de solidarité (PCS) pour l'UEMOA (1%) et celui pour la CEDEAO (0,5% de la valeur de la douane) ;
- la taxe conjoncturelle d'importation ;
- la TVA (18 %) ;
- l' ISCP ;
- l'acompte sur divers impôts (ADIT) et taxes (5 %) ;

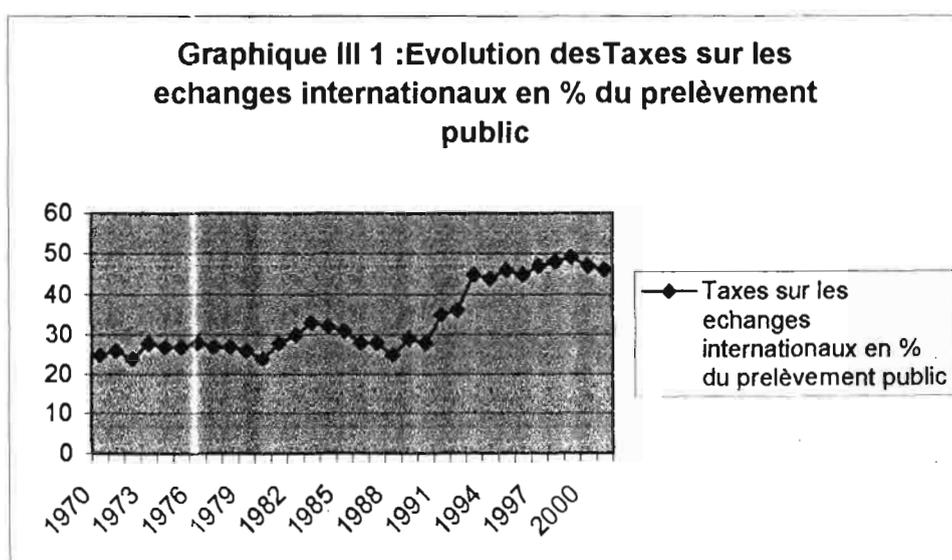
La contribution forfaitaire n'est pas perçue au cordon mais seulement au-delà du levé du titre d'importation.

Cependant, il n'est pas facile d'évaluer sur une longue période la part des taxes assises de manière spécifique sur les importations et les exportations (taxation tarifaire). Cette distinction ne peut être opérée de manière rigoureuse que depuis 1990. En effet, la taxation des échanges modifie la structure des prix relatifs (prix des biens échangeables par rapport au prix des biens non échangeables) et affecte la structure des coûts de production.

Tableau III. 3 : Evolution de la taxation des importations (1990-1997) en %

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
1-Taxation globale des importations / RT	26,5	36,3	37,6	45,3	45,1	46,4	45,8	48,1	49,0
1.1-Tarifs /RT	16,1	25,5	27,2	34,3	34,2	34,2	30,5	33,2	34,9
1.2-Taxes internes perçues en douane/RT	10,3	10,9	10,4	11,0	10,9	10,9	15,3	14,9	14,1
2-Taxe globale des importations/PIB	4,6	5,9	5,1	6,3	5,4	5,9	6,9	7,5	7,5
2.1-Tarifs /PIB	2,8	4,1	3,7	4,8	4,1	4,2	4,6	5,2	5,3
2.2-Taxes internes perçues en douane/PIB	1,8	1,8	1,4	1,5	1,3	1,7	2,3	2,3	2,2
3- Taxation globale des importations/M	18,3	23,5	21,0	24,7	15,7	18,9	23,9	25,2	216,6
3.1-Tarifs /M	11,2	16,5	15,2	18,7	11,9	13,5	15,8	17,4	18,8
3.2- Tarifs internes perçues en douane/M	7,1	7,0	5,8	6,0	3,8	5,4	8,1	7,8	7,7

Source : Ministère des finances et FMI (2002).



Source : Ministère des Finances (2003).

Le graphique III 1 représente l'évolution de la part des taxes assises sur le commerce extérieur rapportées aux prélèvements totaux. Comme le met en évidence ce graphique, sur la longue période en moyenne environ 35 % des ressources de l'Etat malien proviennent de la taxation du commerce extérieur. Depuis 1993, la contribution relative des taxes sur les échanges a fortement augmenté puisque désormais elle dépasse 45 % ce qui est à rapprocher de la moyenne déjà particulièrement élevée des pays d'Afrique subsaharienne, qui est de 21,1 % sur les années 1990-2001.

Dans le tableau III 2, on constate une forte progression de la contribution des tarifs aux recettes budgétaires. L'augmentation de la contribution des taxes sur les échanges à l'ensemble des prélèvements public de 1990 à 1993 est imputable à deux phénomènes essentiels. Tout d'abord dans le cadre de la politique de libéralisation commerciale, les mesures de protection des activités nationales sous forme de restrictions quantitatives, particulièrement importantes au Mali, ont été remplacées par des tarifs générateurs de ressources fiscales. De plus, le champ des exonérations a été restreint.

Il convient de souligner que le changement de parité du F.CFA de janvier 1994, qui a été à l'origine d'un doublement en monnaie nationale de la valeur des importations, a été dans un premier temps mis à profit pour alléger le poids de la taxation tarifaire par rapport aux importations, notamment à travers un allègement des droits tarifaires sur les produits de premières nécessités et sur les biens intermédiaires. Par la suite de 1997 à 1998, on observe un niveau à nouveau très élevé du ratio des tarifs par rapport à la valeur des importations ce qui est révélateur de fortes distorsions d'origine tarifaire.

Cependant, cette distorsion est moindre que dans d'autres pays sahéliens. Ainsi, en 1997 le taux de taxation tarifaire pondéré par la structure des importations est de 14 %, c'est à dire une valeur proche de la moyenne (12,2 %) des pays de l'UEMOA et très inférieure à la moyenne pondérée d'un pays comme le Burkina Faso (25,2 %) ou le Niger (18,1 %) pays sahéliens, voisins et partenaires commerciaux du Mali. L'importance de la taxation des échanges constitue donc un handicap pour la

compétitivité de l'économie malienne notamment sur les marchés extérieurs mais ce handicap est plus faible que pour d'autres pays sahéliens.

1.3. Les perspectives de la libéralisation

Les engagements pris par le Mali dans le cadre du Cycle de l'Uruguay comprennent ceux relatifs à la consolidation des taux de droit de douane à 60 % et pour certains produits industriels. Les niveaux d'engagement sont plus élevés que les taux prévus par le tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA. Des obligations plus importantes découlent de la signature de plusieurs accords du Cycle d'Uruguay, tels que les deux accords sur les normes techniques, les accords « douaniers » (évaluation en douane, inspection avant expédition, licences d'importation etc.), l'accord sur les subventions et l'accord sur les droits de propriété intellectuelle. Certains de ces accords nécessitent un ajustement important de la législation nationale en matière de commerce, pour permettre au pays de respecter les nouvelles obligations multilatérales qui vont au-delà des coupures tarifaires.

Parmi les implications du Cycle de l'Uruguay pour le Mali, il faut souligner celles liées à la baisse des droits de douane des partenaires commerciaux du Mali qui sont accordées à tous les membres de l'OMC. Ces réductions tarifaires se traduisent par une érosion des marges de préférence dont les exportations maliennes bénéficient dans le cadre du Système Généralisé des Préférences (SGP) et les accords de Cotonou entre les pays ACP et l'Union européenne, qui a succédé à la Convention de Lomé. Toute fois, l'impact serait marginal, dans la mesure où pour le coton et l'or, le Mali ne bénéficie pas de régime préférentiel particulier dans aucun des pays d'exportation.

De même, pour les produits manufacturiers qu'il exporte en quantités minimales, il n'a jamais profité des préférences qui lui sont accordées. Nous pouvons ainsi conclure que « la conséquence de l'érosion des préférences pour le Mali ne serait donc au plus que de rendre l'accès éventuel encore un peu plus difficile aux marchés occidentaux ». Le problème pour ces produits n'est pas tant celui de l'accès préférentiel aux marchés

occidentaux que d'assurer une production compétitive à l'échelle mondiale et d'éliminer les obstacles internes aux exportateurs (financement, transport¹³ ...).

Il convient également de prendre en compte les dispositions de la nouvelle initiative EBA (Everithing but Arm) en vertu de laquelle tous les produits originaires des PMA entrent en franchise totale et hors contingents sur le marché européen, à l'exception des armes. Cette exception s'étend également au riz. L'AGOA (Acte Africain de croissance et d'opportunité) adopté par les Etats-Unis en 2000 entre également dans ce cadre : non seulement cette loi autorise l'entrée du marché américain à l'essentiel des produits de 34 pays africain au sud du Sahara en totale franchise de droits de douane et hors contingent mais aussi elle offre une garantie aux investisseurs et négociants.

Une autre répercution possible du Cycle de l'Uruguay est l'augmentation des prix mondiaux des produits agricoles qui pourrait être causée par la mise en œuvre de l'accord sur l'agriculture. Cet accord prévoit la réduction des subventions des pays développés déprimant les prix. Cependant, les estimations disponibles confirment que les variations des prix devraient être marginales¹⁴. De plus, même si à présent le Mali est importateur net des produits alimentaires, le pays pourrait se transformer en exportateur net, grâce aux exportations de riz et viande dans la sous région, et ainsi bénéficier l'augmentation des prix.

En ce qui concerne le processus d'intégration régionale, la participation du Mali à l'Union douanière de l'UEMOA est censée générer les bénéfices importants pour l'économie du pays parmi lesquels :

-Premièrement, le pays bénéficiera des gains de bien-être statiques, notamment sous forme d'efficacité accrue émanant de la réallocation des facteurs de production, suite à la diminution du taux de protection moyen envers les importations hors UEMOA. Avec l'introduction du tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA, le taux moyen

¹³ Messerlin (2001), p. 7.

¹⁴ Cf.Messerlin (2001), p.11

pondéré des droits de douane a baissé de 13,5 % au début de 1990 à 12 % à partir de l'année 2000.

-Deuxièmement, le Mali bénéficiera aussi des gains dynamiques, dans la mesure où l'intégration régionale pourra favoriser la création des flux d'échanges intra-UEMOA. Les produits d'exportation qui devraient en principe profiter le plus de cette réforme tarifaire sont l'agriculture et l'élevage. Mais l'Union douanière implique aussi des coûts qui concernent :

-La perte des recettes fiscales en provenance des droits d'importation. Cette perte a été estimée à 1 % du PIB en 1999 et 0,5 % du PIB à partir de 2000¹⁵.

-Il y aura des coûts, en terme de bien-être économique, associés à l'effet de détournement des échanges dans la mesure où le Mali remplacera ses importations des pays tiers plus compétitifs par celles des fournisseurs de l'UEMOA à un coût plus élevé. Cette réduction des bénéfices de la libéralisation du commerce ne devrait pas être importante, car le taux moyen de protection envers les importations des pays tiers n'est pas élevé (CNPI).

En guise de conclusion, la structure de prélèvement public, qui fait largement appel à la taxation des échanges, est à l'origine d'importantes distorsions défavorables à la croissance.

II : L'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance économique : une évaluation économétrique

L'objectif est maintenant de dégager de manière quantitative l'effet des variables de distorsions commerciales sur la croissance économique. Nous examinons successivement le modèle théorique, les variables, la méthode économétrique, enfin les principaux résultats.

¹⁵ Voir FMI (2000)

II.1. Le modèle théorique

Soit la fonction de production agrégée à capital humain de Romer (1997). Dans cette fonction de production est introduit un vecteur de variables de politiques économiques. Ces variables affectent le taux de croissance économique par l'intermédiaire de la productivité globale des facteurs. La fonction de production est la suivante :

$$Y = K^\alpha \cdot H^\beta \cdot V^a \cdot (AL)^{1-\alpha-\beta-a}$$

$$\alpha > 0, \quad \beta > 0$$

$$\alpha + \beta < 1, \quad \forall a$$

K : le stock de capital physique,

H : le stock de capital humain

V : le vecteur des variables ayant un impact sur la production à travers la productivité globale des facteurs (PGF).

AL la quantité de travail effective

Suivant le modèle de Solow, la croissance s'explique par l'augmentation des inputs K et L et leur efficacité.

La fonction de production s'écrit :

$$Y = A(t) \cdot F(K_t, L_t)$$

A (t) est la technologie

Selon que A (t) est pris en compte ou non, la croissance de la fonction production s'exprime comme suite :

$$\frac{\dot{Y}}{Y} = \alpha \frac{\dot{K}}{K} + \beta \frac{\dot{L}}{L} + \Sigma I$$

$$\frac{\dot{Y}}{Y} = \alpha \frac{\dot{K}}{K} + \beta \frac{\dot{L}}{L} + \gamma \frac{\dot{A}}{A} + \Sigma I$$

La deuxième équation décompose la croissance de la production entre la contribution de croissance du capital physique, de la main d'œuvre et un facteur appelé le résidu de Solow représentant la croissance de la productivité globale des facteurs (PGF) et supposé exogène.

Ce modèle de base a été élargi dans une tentative d'endogénéisation de la productivité globale des facteurs, à travers la prise en compte du capital humain.

Bien que postulant des rendements d'échelle constants, les modèles qui privilégient l'accumulation du capital physique et humain peuvent entraîner de très forte variation de la production par tête.

Soit

AL , le travail effectif

$k = K / AL$, le capital physique par travail effectif

$h = H / AL$, le capital humain par travail effectif

et $v = V / AL$, les variables de politique économique

La fonction de production par unité de travail effectif s'écrit :

$$y = v^a \cdot k^\alpha \cdot h^\beta$$

En introduisant le logarithme dans la fonction de production par tête et en dérivant, on obtient :

$$\frac{\dot{y}}{y} = \alpha \frac{\dot{k}}{k} + \beta \frac{\dot{h}}{h} + a \frac{\dot{v}}{v}$$

De cette fonction de production, découle le modèle économétrique suivant

$$TXPIB_t = a_1 + a_2 TXK_t + a_3 TXH_t + a_4 TXPt + \mu_t$$

Où :

$TXPIB$, le taux de croissance du PIB réel par tête.

TXK , le taux de croissance du capital physique par tête.

TXH, le taux de croissance du capital humain par tête.

TXP, le taux de croissance des variables de politiques économiques qui affecte la croissance par le biais de la productivité globale des facteurs. Ces variables sont :

-le taux de protection apparent (Taxes et droits de douanes sur importations/ valeur des imports);

-(Droits et Taxes sur les exportations - subventions à l'exportation)/valeur des exportations

μ , le terme d'erreur.

II.1.1. Les variables et les hypothèses

La variable expliquée est le taux de croissance du produit intérieur brut réel par tête. Cette variable a été privilégiée plutôt que le produit en niveau car les modèles de croissance conduisent à expliquer le taux de croissance et non le niveau du produit par tête. Du point de vue économétrique, retenir une variable en taux de croissance plutôt qu'en niveau permet de réduire les difficultés de traitement des données liés à la non stationnarité des variables (présence de tendances déterministes ou stochastiques), même s'il est vrai que l'économétrie dispose des techniques de cointégration pour traiter ces variables.

Pour saisir le taux de croissance du capital physique et humain, nous sommes confrontés à une difficulté. En effet les données sur le stock de capital physique sont très imprécises dans la mesure où elle repose d'une part sur des hypothèses non vérifiables concernant les taux de dépréciation et d'autre part sur des mesures de l'investissement souvent douteuses. Pour calculer le capital par tête, nous utilisons la méthode de l'inventaire permanent. Cette méthode nécessite la connaissance des données sur l'investissement brut, le taux de dépréciation du capital et le stock de capital pour une année donnée. Nous fixons le taux de dépréciation à 4 %, valeur qui est fréquemment utilisée dans la littérature. Pour estimer le capital initial, nous

adoptons la méthode développée par V.Nehru et Dhareshwar (1993)¹⁶. Un niveau plus élevé du produit par tête reflète un stock de capital physique plus important. Le signe attendu est positif.

Concernant le capital humain, la difficulté est identique, sinon plus grande. Les variables de capital humain sont calculées par Nehru Swanson et Dubey jusqu'en 1987 et prolongées par Barthélemy et Söderling selon une méthode de l'inventaire permanent. Cependant, cet indicateur à l'inconvénient de traiter de façon équivalente les années d'étude quelle qu'en soit la qualité (Arcand, Guillaumont et Guillaumont, 1999). Le signe attendu du capital humain est positif et cela pour deux raisons. Le capital humain est ici considéré comme un facteur de production tout comme le capital physique.

Cependant, son effet est fonction de l'environnement socio-économique et en particulier de la politique économique et de l'instabilité politique (Arcand, Guillaumont, 1999). Ensuite l'accumulation du capital humain accroît la productivité des autres facteurs en augmentant la capacité d'innovation du pays, en permettant une meilleure allocation des ressources et en engendrant des externalités positives (Lucas, 1998).

Concernant les variables de distorsions commerciales, nous ne disposons pas sur l'ensemble de la période (1970-2001) d'une ventilation entre taxes sur les importations et taxes sur les exportations (chapitre III, I). Ainsi, enfin d'être en mesure de procéder à une analyse depuis les années soixante dix, nous allons considérer l'ensemble des prélèvements sur le commerce extérieur en pourcentage du prélèvement public comme une variable approchée des distorsions commerciales.

Par hypothèse, les réformes tarifaires (la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires) sont sources de ralentissement de la croissance économique. Nous entendons un signe négatif. Autrement, une hausse des variables de distorsions commerciales provoque une diminution du taux de croissance économique.

¹⁶ Le stock de capital initial K_0 est égal à l'investissement initial I_0 divisé par la somme du taux de croissance annuel g de l'investissement I et du taux de dépréciation δ du capital physique.
 $K_0 = I_0 / (g + \delta)$.

Cependant, il est difficile d'étudier la croissance économique du Mali sans tenir compte du climat. Il convient de saisir les effets des chocs climatiques. Ainsi que cela a été souligné (chapitre I), il ne nous est pas paru pertinent de retenir une variable comme la hauteur des pluies annuelles. Il aurait été possible d'introduire de simples variables muettes temporelles pour saisir les grands épisodes de sécheresse.

Cependant, ces variables sont trop grossières et ne permettent pas de tenir compte de l'intensité des épisodes climatiques. Aussi, nous avons finalement choisi comme variable approchée de l'environnement climatique le taux de croissance de la production céréalière du Sahel. Cette variable définie au niveau régional permet d'éviter un biais de simultanéité qui surviendrait pour une variable définie au niveau national.

Finalement, les variables retenues dans le modèle sont :

- TXPIB : le taux de croissance du PIB réel par tête (la variable endogène)
- TXH : le taux de croissance du capital humain par tête ;
- TXK : le taux de croissance du capital physique par tête ;
- TXPCS : le taux de croissance de la production céréalière au Sahel.
- TXTEI : le taux de croissance des taxes sur les échanges internationaux en pourcentage du prélèvement public.

Toutes les séries des variables sont extraites dans la base de données World Development Indicators 2003, de la Banque Mondiale, à l'exception du taux de croissance de la production céréalière qui est extrait de la base statistique de la FAO.

II.1 .2. La méthode économétrique.

Le modèle est estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), sur la période 1970-2001. Les conditions, d'application des MCO sont testées, à savoir : la stationnarité des variables, l'absence de multi colinéarité entre les variables explicatives. De même les tests d'auto corrélation des erreurs, et le test d'homocédasticité des erreurs seront appliqués.

II.1.3. Présentation des résultats

Tableau III.4 : Résultat des tests de stationnarité

Augmented Dickey Fuller Unit Root Test on TXPIB

ADF Test Statistic	-4.260410	1% Critical Value*	-3.6661
		5% Critical Value	-2.9627
		10% Critical Value	-2.6200

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey Fuller Unit Root Test on TXK

ADF Test Statistic	-4.038775	1% Critical Value*	-3.6661
		5% Critical Value	-2.9627
		10% Critical Value	-2.6200

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey Fuller Unit Root Test on TXHN

ADF Test Statistic	-3.842617	1% Critical Value*	-3.6661
		5% Critical Value	-2.9627
		10% Critical Value	-2.6200

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey Fuller Unit Root Test on TXPCS

ADF Test Statistic	-6.656359	1% Critical Value*	-3.6661
		5% Critical Value	-2.9627
		10% Critical Value	-2.6200

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey Fuller Unit Root Test on TXTEI

ADF Test Statistic	4.283124	1% Critical Value*	-3,7391
		5% Critical Value	-2,9962
		10% Critical Value	-3,2541

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Tableau III.5 : Résultat des tests de normalité

	TXPIB	TXK	TXHN	TXPCS	TXTEI
Mean	67.31250	5.916234	1144.376	7.017415	1843.281
Median	100.0000	5.948355	1099.200	7.002333	1785.500
Maximum	1123.000	6.168145	1599.400	7.377384	2403.000
Minimum	-1353.000	5.621125	761.3000	6.635027	1293.000
Std. Dev.	546.9050	0.182731	260.6200	0.228128	320.2797
Skewness	-0.269220	-0.089097	0.274254	0.043221	0.226161
Kurtosis	2.931913	1.426565	1.740300	1.709849	2.213136
Jarque-Bera	0.392739	4.239049	2.5169376	2.209356	1.098334
Probability	0.821709	0.169292	0.262600	0.305959	0.577431
Observatio.	32	32	32	32	32

Tableau III .6 : Résultat de l'estimation

Dependent Variable: TXPIB

Method: Least Squares

Date: 08/12/04 Time: 13:18

Sample(adjusted): 1972 2001

Included observations: 30 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-137.2561	129.5696	-1.059323	0.2996
TXK	0.594662	0.211061	2.817484	0.0093
TXHN	0.291449	0.272109	1.071074	0.2944
TXPCS(-1)	0.210183	0.042857	4.904273	0.0000
(TXTEI)(-2)	-0.049295	0.020985	-2.349086	0.0270
R-squared	0.589037	Mean dependent var	57.80000	
Adjusted R-squared	0.523283	S.D. dependent var	562.3541	
S.E. of regression	388.2757	Akaike info criterion	14.91232	
Sum squared resid	3768951.	Schwarz criterion	15.14585	
Log likelihood	-218.6848	F-statistic	8.958181	
Durbin-Watson stat	1.534962	Prob(F-statistic)	0.000124	

Tableau III 7 : Résultat du test de corrélation

Breusch-Godfrey Serial correlation LMTTest:

F-statistic	0.673748	Probability	0.572631
Obs*R-squared	0.815628	Probability	0.512380

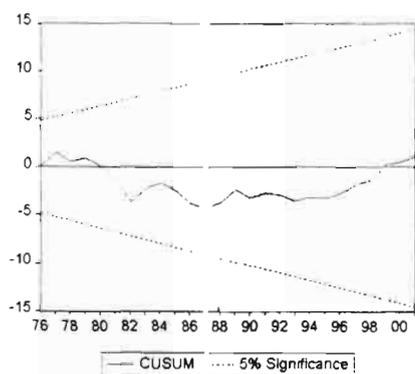
Tableau III 8 : Résultat du test d'homocédasticité de White

White Heteroskedasticity Test:

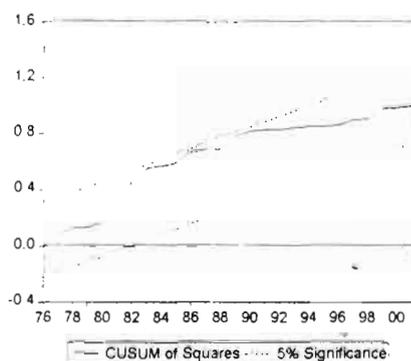
F-statistic	0.855208	Probability	0.566688
Obs*R-squared	7.353650	Probability	0.499001

Tableau III.9 : Résultat des tests de stabilité

Stabilité structurelle



Stabilité ponctuelle



II.2. Interprétation des résultats

L'interprétation des résultats concerne les tests économétriques et le résultat de l'estimation.

Les tests économétriques conduisent aux résultats suivants :

Le tableau III 4 contient les résultats des tests de stationnarité. Nous constatons que toutes les variables sont stationnaires, au seuil de 5 %.

Les statistiques descriptives sont présentées dans le tableau III.5, par exemple pour la variable endogène, la moyenne est 67,31 ; la médiane 100,00 et l'écart type 546,90. Le même tableau permet de générer les mêmes résultats pour les autres variables.

Le tableau III7 contient les résultats du test de corrélation . Le test montre l'absence de corrélation au seuil de 5%, alors que dans le tableau III8. est présenté le résultat du test d'homocédasticité, le test est significatif au seuil de 5%. En fin le tableau III9 montre que les tests de stabilité structurelle et ponctuelle sont vérifiés.

Concernant l'estimation économétrique, elle conduit aux résultats suivants :

La régression estimée semble être satisfaisante (tableau III.6) comme indique le coefficient de R^2 ajusté (52 %). L'estimation est globalement significative (la probabilité liée à la statistique de Fischer = 0).

Concernant les variables :

Le capital humain a un impact positif sur le PIB réel, certes il n'est pas significatif même à 10 %. Ce résultat peut être expliqué par plusieurs raisons :

Tout d'abord le capital humain peut sans doute expliquer des écarts de croissance entre pays mais il est peu vraisemblable qu'il puisse rendre des variations annuelles très fortes du taux de croissance en raison des délais nécessaires pour que les investissements en capital humain agissent.

Shultz (1960), l'un des fondateurs de la théorie du capital humain, soulignait qu'on ne peut pas dissocier l'analyse du rôle du capital humain de l'environnement et des conditions dans lesquels il est accumulé. Or il se trouve qu'au Mali, la rigidité du marché du travail a poussé les entrepreneurs, à recourir à des travailleurs journaliers. Le travail journalier réduit la motivation des travailleurs. De même, la durée de séjour dans les entreprises ne permet pas aux travailleurs de maîtriser les tâches et d'améliorer leur productivité.

L'amélioration des dépenses consacrées à l'éducation ne s'est pas traduite par une amélioration de la qualité des programmes scolaires ou encore de formation professionnelle et encore moins par une amélioration de la productivité. Il est donc tout à fait normal que le capital humain donne lieu à un effet non significatif.

Concernant la variable d'environnement, le climat revêt une grande importance pour expliquer les fluctuations du taux de croissance. Le facteur climatique est un intrant agricole naturel qui agit sur la production et par conséquent influence l'ensemble de l'économie malienne (chapitre I).

Concernant la variable de capital physique, il a été possible de mettre en évidence l'influence positive du capital physique sur la croissance. Le capital physique joue le

rôle attendu. Une augmentation du taux de croissance du capital physique permet un taux de croissance plus élevé.

Concernant la variable de taux de croissance des taxes sur les échanges internationaux en pourcentage du prélèvement public, il s'agissait à travers cette variable de tester la validité de l'hypothèse selon laquelle la protection tarifaire et non tarifaire engendre une réduction du taux de croissance du produit réel. Conformément aux anticipations, le signe du coefficient de cette variable est négatif et il est significatif à 5 %. Une augmentation de 1 % du taux de croissance des taxes sur les échanges internationaux tendrait à avoir un impact négatif sur le taux de croissance du PIB réel de 0,049 %. Ce résultat pourrait s'expliquer de la manière suivante :

Une période de protection ne créera pas un secteur industriel compétitif s'il y a des raisons fondamentales pour lesquelles le Mali manque d'avantage comparatif. Le Mali manque de main-d'œuvre qualifiée, d'entrepreneurs, de compétence managériale, entre autre leurs problèmes d'organisation rendent difficile d'assurer une fourniture fiable des produits. Ces problèmes peuvent ne pas être hors de portée des politiques économiques mais ils ne peuvent être résolus par la politique commerciale : un quota d'importation peut permettre à un secteur industriel inefficace de survivre mais il ne peut directement rendre ce secteur efficace (Krugman, 2001).

Le marché intérieur malien est très petit. Or l'étroitesse du marché intérieur n'est pas suffisante pour justifier une installation de production d'échelle efficace. Lorsque ce petit marché est protégé par un quota d'importation, la seule firme qui l'occuperait pourrait réaliser des profits de monopoles. La concurrence pour ces profits conduit alors à ce que plusieurs entreprises entrent sur un marché qui n'est même pas suffisant pour une seule d'entre elle (Krugman, 2001).

La substitution des productions locales aux importations constitue donc une stratégie limitée. Après avoir saturé le marché intérieur, les nouvelles industries progressent en fonction de l'essor moyen de l'économie, le processus ayant souvent lieu à des niveaux de production qui excluent des économies d'échelle.

L'absence de concurrence affaiblit l'incitation à développer la productivité, d'autant que les profits dépendent autant des niveaux de protection que des mesures de réduction des coûts.

Les mesures visant à favoriser la protection, découragent ainsi l'intégration en amont menant à l'apparition des biens intermédiaires. De plus, les coûts élevés qu'entraîne la protection de l'industrie manufacturière nuit à la compétitivité des firmes sur le marché extérieur.

II.3. Les recommandations de politique économique

Les différentes propositions de mesures qui sont présentées ci-dessous sont axées sur les objectifs qui devraient être atteints dans le court et moyen terme : le renforcement du dispositif institutionnel, le développement des ressources humaines, la mise en place d'un système d'information commerciale, le développement des produits et des marchés, la mise à niveau des entreprises, la mise en place d'un système de financement pour les exportations, améliorer l'attractivité du pays.

II.3.1. Développer des produits et des marchés

Les actions devraient porter sur :

- l'appui aux filières d'exportation, à travers l'élaboration d'études du potentiel des produits non traditionnels et des services ;
- l'identification des marchés d'exportation (analyse des potentiels des marchés d'exportation pour les produits à avantage comparatif, identification des marchés précis pour des produits précis);
- mettre en place une stratégie pour mieux tirer profit de l'accord de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act).

II.3.2. Mettre à niveau des entreprises maliennes

La mise à niveau des entreprises existantes devrait constituer une préoccupation du gouvernement. Une autre priorité serait la promotion des exportations. La mise en

œuvre de l'union douanière au sein de l'UEMOA, serait synonyme d'une concurrence accrue sur le marché malien. D'une part, La mise à niveau des entreprises favoriserait une meilleure formation de la main d'œuvre qualifiée et une réhabilitation des entreprises en difficultés .D'autre part, elle encouragerait les investisseurs étrangers à venir s'installer au Mali.

II.3.3. Développer les ressources humaines

Il s'agit de former les futurs opérateurs du commerce extérieur. Parmi les volets les plus importants nous citons :

- le renforcement de la capacité de négociation et de la mise en place des accords commerciaux ;
- la formation des cadres opérationnels des entreprises et des structures d'encadrement ;
- le renforcement des écoles et centre de formation dans le domaine du marketing ;
- mise en place d'un système de financement et d'assurance-crédit pour les exportations

Les services bancaires sont inadaptés aux besoins de promotion des exportations. Les conditions d'obtention de crédit à l'exportation sont difficiles avec des échéances très courtes, surtout pour les exportations traditionnelles. Un système de financement et d'assurance-crédit, en terme de montants, conditions, échéances et aux taux d'intérêt serait un instrument clef pour la promotion des exportations.

II.3.4. Améliorer l'attractivité de l'économie malienne

Nous suggérons trois orientations. Leur mise en place devrait être simultanée : l'amélioration du climat des affaires, la priorité aux réseaux de communication et le renforcement des activités de promotion des investissements.

- Améliorer le climat des affaires par une meilleure gouvernance :

L'économie de marché ne peut fonctionner sans un cadre institutionnel stable, transparent et non discriminant. Un meilleur fonctionnement de l'Etat au sens large est indispensable à l'intégration future dans l'économie mondiale. Les réformes entreprises doivent être poursuivies. Elles concernent le fonctionnement de la justice et la mise en place d'un véritable Etat de droit limitant les actions discrétionnaires de l'administration. Elles concernent aussi le régime de la propriété du sol. La multiplication des zones industrielles comme sites d'accueil pour les nouveaux investissements, avec des lotissements bien identifiés, un minimum d'infrastructure et une présence la plus discrète possible de l'administration est nécessaire. Elle permet de créer des conditions d'efficacité qui peuvent faire tache d'huile par un effet de démonstration.

Les lenteurs bureaucratiques font obstacle à l'initiative privée locale. Elles ne peuvent que faire fuir les investisseurs étrangers pressés qui n'hésiteront pas à aller dans un autre pays de la sous région plus accueillant. Le code des investissements est convenable, mais ses avantages sont limités par les lourdeurs bureaucratiques. Il s'agit avant tout de changer l'attitude des fonctionnaires par une formation orientée vers la promotion des investissements privés et non pas par le contrôle bureaucratique et autoritaire.

-Priorité aux réseaux de communications et à l'éducation :

Compte tenu de la taille du pays, de sa position géographique et du bas taux actuel d'alphabétisation, les potentialités de l'économie malienne ne deviendront jamais effectives sans un effort considérable et prioritaire dans l'amélioration des transports terrestres et des télécommunications ainsi que dans l'éducation de base et la formation. Une très grande proportion des financements publics et privés devrait être canalisée vers ces trois directions et ceux-ci devraient être accrus. L'effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie, sur les institutions et les systèmes de valeurs découleront largement des transformations opérées dans l'éducation primaire et la circulation des hommes et des marchandises.

-Renforcement des activités de promotion des investissements :

Le Mali devrait relever les défis dans l'utilisation de l'IDE comme de son intégration dans l'économie mondiale témoigne de la nécessité de mettre en place une stratégie nationale de promotion d'investissement étranger et les mécanismes de renforcement des capacités du Centre National pour la Promotion des Investissements (CNPI). L'assistance financière et technique de la part des partenaires au développement paraît essentielle afin d'atteindre ces objectifs.

L'élaboration d'une stratégie nationale de promotion de l'IDE pourrait être mise en place avec la coopération de la CNUCED. Le Mali pourrait bénéficier de l'expertise de la CNUCED, mais aussi de celle des cadres des agences de promotion de l'investissement des pays en développement et développés. Le pays pourrait ainsi être au courant des meilleures pratiques internationales dans la matière.

En ce qui concerne le renforcement des capacités du CNPI, cela pourrait être réalisé à travers des sessions de formation des responsables de cette agence dans le domaine de la promotion de l'investissement et du ciblage des investisseurs. Le ciblage ne devrait pas se limiter aux investisseurs européens mais inclure des entreprises qui se trouvent dans des économies émergentes, telles que les pays du Maghreb, la Chine, l'Inde, ainsi que les maliens émigrés à l'étranger, compte tenu de l'importance de leurs transferts.

Toute fois, les résultats des efforts en matière de renforcement des activités de promotion de l'IDE risquent de ne pas être consistants en l'absence de progrès incontestable dans les domaines de la gouvernance, des réseaux de communications et de l'éducation. Cette transformation doit être mise en œuvre le plus tôt possible.

Conclusion générale

Sur la période 1970-1997, La croissance du Mali a été d'une grande irrégularité. Contrairement à beaucoup de pays de la zone franc, le Mali est parvenu à obtenir sur cette période, une croissance relativement soutenue du produit intérieur brut par tête. Cependant, ces bons taux de croissance sur une période aussi longue ne peuvent s'expliquer uniquement par des conditions exogènes favorables. Les réformes commerciales structurelles ont joué un rôle décisif.

L'économie malienne est passée d'une phase de substitution à l'importation et de dirigisme à une période où le rôle de l'Etat est de plus en plus de permettre au marché de remplir son rôle d'allocation efficace des ressources.

Ainsi, depuis la fin des années 1970, le taux d'ouverture du Mali connaît une progression continue avec des fluctuations. Ces fluctuations sont liées à l'évolution du prix du coton sur le marché mondial.

Les activités industrielles se sont développées à l'abri de fortes protections tarifaires et non tarifaires. Les restrictions quantitatives ont été supprimées dans leur quasi totalité mais le Mali a maintenu une forte protection relativement forte. Avec l'application dans le cadre de l'UEMOA du tarif extérieur commun et de l'ouverture au commerce à l'intérieur de la zone UEMOA, un important abaissement de la protection tarifaire est en cours, particulièrement vis à vis des pays membres de l'UEMOA.

L'objectif de cette étude est d'apprécier l'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance économique au Mali.

La méthodologie a consisté d'identifier certaines variables de distorsion commerciale notamment le taux de protection apparent, les taxes et droits de douane sur les exportations et les subventions à l'exportation.

Les résultats empiriques dégagés confirment l'effet négatif des taxes et droits de douane prélevés sur le commerce international sur la croissance économique. De ce fait, l'ouverture au commerce international stimule donc la croissance économique au Mali. Il en résulte que pour améliorer d'avantage un environnement propice à la

croissance économique, le Mali doit poursuivre ses réformes commerciales structurelles. Les efforts vers la libéralisation du commerce intérieur et extérieur doivent être soutenus. Dans le même temps, il est nécessaire de dégager une stratégie pour une meilleure politique commerciale. Il est maintenant devenu courant d'admettre que l'ouverture commerciale est une condition nécessaire mais non suffisante pour la croissance économique.

Pour réussir, l'ouverture commerciale doit être soutenue et parfois précédée par des politiques d'accompagnement. En d'autres mots, une ouverture commerciale telle que la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires, ne suffisent pas. Toute une gamme de politiques est requise pour plusieurs raisons : préparer l'économie à une plus grande intégration économique, exploiter pleinement les opportunités économiques offertes par les conditions de marchés ; maîtriser les effets économiques et sociaux négatifs d'une ouverture accrue. Ces politiques permettent simultanément d'élargir les capacités de production et d'élever la productivité. Elles concernent :

- le capital physique : routes, chemin de fer, ouvrages hydroélectriques, parc informatique, télécommunication, énergie, infrastructures pour la recherche-développement : laboratoires et équipements ;

- le capital humain : éducation, santé, population;

- le capital social : un ensemble complexes de valeurs, normes comportementales, d'obligations et de canaux d'information visant à instaurer la confiance, à garantir l'application des contrats, à instituer des mécanismes d'assurance et à favoriser l'apprentissage social (Putnam , 1993).

Cela nécessite la mise en place des préalables de stabilité et de bonne gouvernance pour amortir les risques et les incertitudes pour les investissements privés comme publics :

- l'amélioration de la gouvernance qui stabilise les institutions et les fondamentaux du cadre macroéconomique ;

-la mise en place d'un environnement incitatif pour les investissements dans les secteurs moteurs de croissance qui accroisse à la fois la compétitivité et la diversification des économies.

A coté de ces aspects politiques, la gouvernance économique ne doit pas être en reste car l'environnement économique est révélateur de distorsions qui dissuadent les IDE.

Par ailleurs, des insuffisances se manifestent dans cette étude. Ainsi, il n'a pas été possible d'évaluer sur une longue période la part des taxes assises spécifiquement sur les importations et les exportations. Cette distribution n'a commencé que depuis 1990. De même, il n'a pas été possible d'identifier les subventions à l'exportation.

Cependant, il existe d'autres variables de distorsions commerciales comme le taux de protection nominal, le taux de protection effective, et la subvention à l'exportation .La prise en compte de ces variables pourrait modifier les résultats obtenus. L'étude n'a pas pu prendre en compte ces différentes variables à cause de la non disponibilité des données.

Néanmoins, cette étude mérite d'être prolongée par des travaux futurs plus englobants. Ces travaux permettront de déterminer correctement les variables de distorsions commerciales. Ils détermineront de manière efficace l'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance économique au Mali .Ces perspectives pour une analyse plus approfondie identifieront des indicateurs de distorsions commerciales plus fiables pour l'application d'une meilleure politique commerciale au Mali.

BIBLIOGRAPHIE

Aghion, P. and Howitt, P. (1992), << A Model of Growth through Creative Destruction >> *Econometrica*, Volume 60, Issue 2, p 323- 351.

Araujo-Bonjean C. et Chambas, G 1999, << The taxation des exportations agricoles >> in Gastelu J.M. et alii, eds, *Fiscalité Développement et Mondialisation*, Maisonneuve Laroze, ORSTOM, Paris.

Aubin, C. (1994), << Croissance endogène et coopération internationale >>, *Revue d'Economie Politique*, 104 (1), janvier – février.

Baldwin, Robert E. (1969), << The case Against Infant- Industry Tariff Protection >>, the journal of Political Economy, 77, 295- 305.

Balassa, B and Associates (1971), << The structure of protection in Developing countries >>, Baltimore: The Johns Hopkins Press.

Balassa, B and Associates (1978), << Export, and Economic Growth: Further Evidence >>, *Journal of Development Economics*, 5, 181- 189.

Balassa, B. (1987), << Adjustment policies in developing countries: a reassessment-in Change and Challenge in the World Economy, London: Macmillan, pp.89-101.

Baldwin, R. (1984), << Trades policies in developed countries, >>, *International Economics*, Vol.I, North-Holland, pp.571-619.

Barro, R and Sala-I-Martin, Xavier (1995), << Economic growth >>, McGraw-Hill, Advanced Series in Economics.

Barro and Sala-I-Martin, X (1997), << Technological Diffusion, convergence and growth >>, *Journal of Economic Growth*, Vol .2.

Banque Mondiale, 1998, Mission d'évaluation du PAS, mimeo Banque Mondiale, World Development Report.

Bertola, G. (1992), << Factor shares in OLG models of growth >>, Princeton University, Working Paper.

Ben-David, Dan (1993), << Egalizing exchange: trade liberalisation and income convergence>>, Quarterly Journal of Economics.

Bhagwati, Jagdish (1978), << Foreign Trade Regime and Economic Development: Anatomy and Consequences of Exchange control Regimes >>, New York: National Bureau of Economic Research.

Breusch T. S, G E Mizon and .Schmidt, P. (1989), << Efficient Estimation Using Panel Data>>, Econometrica, 57.

CERDI, 1989, << Politique Economique et commerce extérieur au Mali >>, Etude réalisée pour le compte du PNUD et de la Banque Mondiale.

Chambas, G, Combes, J.L, Guillaumont, P, Laporte, J, B. (2000) : Mali : les facteurs de croissance à long terme, OCDE, Programme de recherche sur l'Afrique émergente

Clemen, M, and Williamson, J. (2001), << A tariff – Growth Paradox? Protection's impact the World Around 1875-1997 >>, NBER, Working Paper N° 8459, 2001.

Dollar, D. (1992), <<Outward-oriented Developing Economies Really Do Growth More Rapidly: Evidence from 95 LDCs, 1976-85 >>, Economic Development and Cultural Change, 40.

Douglas A, I (2002), << Did Import Substitution Promote Growth in the late Nineteenth Century >>, NBER, Working Paper N°.8751, February.

Edwards, S. (1993), << Openness, Trade Liberalization and Growth in Developing Countries>>, Journal of Economic Literature

Edwards, S. (1993), << Openness, Productivity and Growth: What Do We Really Know >>, Economic Journal.

Edwards, S. (1993), << Openness, Trade Liberalisation and Growth in Developing Countries >>, the Journal of Economic Litterature, vol, 31, p 43- 61.

Edwards, S. (1998), << Openness, Productivity and Growth: What do we really know? >>, Economic Journal, Vol 108, Issue 447, Mars 1998, p 383- 398.

Feder, G. (1982), << On export and economic growth >>, *Journal of Development Economics*, Vol.12, n° 1,2, pp.59-73 .

Francesco, A. (2002), << Surmonter la marginalisation : l'impératif du Mali >>, étude réalisée pour le compte de la CNUCED et du PNUD.

Frankel, J., and Romer, D. (1999), << Does Trade Cause Growth? >>, *American Economic Review*.

Frankel, J., Romer, D. and Cyrus, T. (1996), << Trade and growth in East Asian countries: Cause and effet? NBER, Working Paper 5732, August.

Guillaumont, P. 1985), << Protectionnisme, substitution à l'importation et développement tourné vers l'intérieur : Quelques équivoques illustrées par le cas des pays africains de la zone franc >>, in Lassudrie-Duchêne, B et Reiffers, J.L *Le Protectionnisme, Economica*.

Guillaumont P, (1989), << Stratégie de développement et ouverture sur l'extérieur>>, *Revue africaine de développement*, Banque africaine de développement, vol .1, n°1, juin, p.40-57.

Guillaumont P, (1994), << Politique d'ouverture et croissance économique : les effets de la croissance et de l'instabilité des exportations >>, *Revue d'économie du développement*, n°1, pp.91-114.

Harrod, R .F. (1939), << An essay in dynamic theory >>, *Economic Journal*, Vol .49, pp. 14-33.

Harrod, R .F. (1948), << Towards a dynamic economics >>, London: MacMillan.

Harrison (1996), << Openness and Growth, A time series Cross- Country Analysis for developing countries >>, *Journal of Development Economic*, Vol 48, N°2,P 419-447.

Hausmann, R and Rodrik, D. (2002), << Economic Development as self Discovery>>, Centre for Economic Policy Research Discussion Paper N°3356 (May).

Krueger A, O. (1997), << Trade policy and Economic Development >>, *American Economic Review*

Larre, B. et Torres, R. (1991), << la convergence est – elle spontanée ? Expérience comparée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce >>, Revue Economique de l'OCDE, n°16.

Lee, J. (1995), << Capital goods imports and long-run growth >>, Journal of Development Economics, Vol.48.

Leontief, W. (1953): Domestic production and foreign trade, the American capital position re-examined >>, Proceedings of the American Philosophical Society 97.

Leamer E, (1988), << Measures of Openness >> in (R. Baldwin, ed), Trade Policy and Empirical Analysis, Chicago, University of Chicago Press.

Lucas, R.E (1988), << On the Mechanics of economic Development >>, Journal of Monetary Economics, Vol 22, Issue 1, p 3- 42.

Lucas, R. (1990), << Why doesn't capital flow from rich to poor countries? >> American Economic Review, Vol .80, n° 2, pp .92-96.

Ministère de l'Economie du Plan et de l'Intégration, (1998) : Le Mali : proposition pour une stratégie de croissance et développement à l'horizon 2010 >>, Cellule Croissance accélérée et développement, Bamako.

Ministère des Finances et du Commerce, (1987) : Séminaire national pour la promotion des exportations, Centre Malien du Commerce Extérieur, Bamako.

O'Rourke, K. (2000), << Tariffs and Growth in the Late 19th Century >>, Economic Journal.

Pritchett, L. (1996), << Measuring Outward Orientation in LDCs Can IT Be Done? >>, Journal of Development Economics, Vol 49, Issue 2, p 407 –437.

Romer , P.M. (1990), << Increasing Returns and Long –Run Growth >> , Journal of Political Economy , Vol 94 , Issue 5 , P71- 102 .

Rodriguez, F and Rodrik, D (2001), << Trade Policy and Economic Growth : A sceptic's Guide to the Gross National Evidence >>, in Ben Bernanke and Kenneth S.Rogoff, eds, NBER Macroeconomics Annual 2000, Cambridge ,MA : MIT Press for NBER.

ANNEXES

Annexe 1 : Commerce extérieur selon la destination et l'origine (en milliards de FCFA).

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Importations caf	164,0	129,9	160,8	179,4	324,7	376,3	412,7	398,4	478,9	507,2
Importations de l'UEMOA	45,9	58,8	86,5	nd	nd	87,7	118,3	141,1	151,0	138,7
Importation de la CEMAC	nd	nd	0,1	nd						
Importations de la CEDEAO	49,7	60,0	89,3	nd	nd	92,0	126,3	148,9	163,7	143,1
Importation de l'UE	76,2	51,1	53,8	nd	nd	162,2	153,0	130,9	167,0	207,7
Importations d'Afrique	50,6	60,5	89,9	nd	nd	96,5	170,6	163,9	177,4	162,0
Importations d'Amérique	12,9	7,1	5,0	nd	nd	41,5	40,1	37,2	40,4	42,9
Importations d'Asie	19,1	6,8	8,5	nd	nd	58,7	50,0	50,3	68,6	61,8
Importation d'Europe	81,2	54,1	57,3	nd	nd	176,0	159,2	142,8	188,5	224,3

Source : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali.

Annexe 2 : Les exportations

Répartition sectorielle des échanges	1999	2000
Animaux vivants	328	126
Produits agroalimentaires et de l'agriculture	28	8
Plantes vivantes et produits de la floriculture	0,6	0,1
Produits pétroliers	11	8
Produits chimiques et pharmaceutiques	9	1
Peaux et cuirs	47	11
Textiles	19	1
Coton	100	3
Or	55	1
Biens d'équipements et véhicules	1340	289
Divers	1480	466
Divers	6733	28
Total	3517,6	6

Source : DNSI, Mali

Annexe3 : Les importations

Répartition sectorielle	1999	2000	2001	Evolution2000/2001
Lait et produits de la laiterie	155	114	105	-8%
Produits agroalimentaire et de l'agriculture	237	260	356	37%
Café et thé	83	87	76	-13%
céréales	157	102	156	54%
Produits de la minoterie	63	42	31	-28%
Sucre	170	122	235	92%
Tabac	25	47	70	49%
Ciment	157	251	388	55%
Produits pétroliers	710	1206	1380	14%
Produits chimiques	567	501	497	-1%
Produits pharmaceutiques	167	173	265	53%
Matières plastiques et caoutchouc	103	101	150	48%
Biens de consommation autre qu'alimentaire	104	117	187	60%
Papiers et cartons	50	61	77	26%
Textiles	132	122	160	31%
Matériaux de construction	60	49	68	38%
Biens d'équipement	2045	2287	2909	27%
Divers	87	91	132	46%
Total	5070	5733	7212	26%

Source : DNSI, Mali

Annexe 4 : Evolution des indices de la production

Années	Agricole (1989-91 = 100)	Alimentaire (1989-91 = 100)	Manufacture (1990 =100)
1980	69,8	74,7	
1981	77,5	83,9	
1982	82,2	87,7	
1983	80,6	85,3	
1984	72,5	75,8	
1985	78,0	80,4	
1986	85,2	87,2	
1987	81,8	83,7	
1988	98,2	99,6	
1989	96,9	97,8	
1990	96,4	95,1	100
1991	106,7	107,0	86,0
1992	101,2	97,8	105,7
1993	103,5	105,2	92,2
1994	111,8	111,0	107,3
1995	115,9	110,1	103,4
1996	120,8	113,0	111,1
1997	122,6	111,2	
1998	130,8	120,5	
1999	134	128,1	
2000	119,4	123,6	
2001	137,0,4	125,9	

Source: World Development Indicators (2003)

Annexe 5 : Evolution de la part des IDE et du commerce en % du PIB

Années	Investissement Direct Etranger en % PIB	Part du commerce dans le PIB en %
1970	4,18	30,67
1971	-3,18	33,63
1972	-1,6	29,59
1973	-1,54	33,03
1974	-1,24	53,59
1975	4,52	38,92
1976	3,19	32,03
1977	5,75	32,33
1978 -	-1,12	41,42
1979	-3,13	39,21
1980	1,36	43,79
1981	1,17	42,74
1982	1,60	44,10
1983	1,94	47,64
1984	0,77	50,61
1985	0,22	60,73
1986	-0,50	50,59
1987	-0,31	49,64
1988	0,03	50,94
1989	0,74	49,36
1990	-0,50	50,87
1991	-0,32	52,83
1992	-0,30	48,27
1993	-0,25	47,06
1994	2,13	65,87
1995	1,21	57,34
1996	2,30	55,78
1997	-0,55	62,87
1998	-1,92	56,47
1999	0,94	57,68
2000	0,76	63,27
2001	-0,91	73,78

Source: World Development Indicators (2003)

Annexe 6 : Evolution des importations et des exportations des biens et services en millions
De FCFA.

Années	Exportation	Importation
1980	83403	127471
1981	73951	123533
1982	89520	125588
1983	84924	149409
1984	109789	173273
1985	103511	216559
1986	94324	189129
1987	94320	189283
1988	104315	182389
1989	113650	196329
1990	119751	197838
1991	138587	209720
1992	144608	210818
1993	166104	205847
1994	176771	221765
1995	173662	273494
1996	170633	266256
1997	212709	262626
1998	225797	279807
1999	262866	289470
2000	2732001	282123
2001	286497	307908
2002	312681	326478
2003	309301	319716

Source : World Development Indicators (2003).

Annexe 5 : Evolution de la production céréalière et du coton

Années	Production céréalière (en milliers de tonnes)	Superficie (1000 ha)	Rendement (tonnes/ha)
1970	991241	132,9	0,77
1971	983742	89,7	0,93
1972	817000	92,0	0,97
1973	890000	104,0	1,02
1974	1154000	128,5	0,79
1975	1306630	155,0	1,03
1976	1183620	165,5	1,26
1977	1075000	160,8	1,14
1978	1212500	158,6	1,19
1979	1081330	105,6	1,21
1980	967911	132,9	1,13
1981	1197000	89,7	1,39
1982	1281690	92,0	1,21
1983	1481620	104,0	1,41
1984	1113370	128,5	1,26
1985	1724910	155,0	1,07
1986	1727740	165,5	1,22
1987	1699650	160,8	1,44
1988	2196350	158,6	1,44
1989	2156710	233,9	1,22
1990	1771350	190,1	1,40
1991	2414210	215,3	1,27
1992	1809350	246,5	1,30
1993	2228000	193,9	1,27
1994	2457450	269,4	1,03
1995	2172530	300,0	1,16
1996	2201420	336,2	1,21
1997	2124380		
1998	2528980		
1999	2893650		
2000	2309870		
2001	2865710		

Source : World Development Indicators (2003).